



**CARRÉ DE SOIE**

L'ESPRIT FERTILE

## **Concertation Carré de soie**

**Journée déambulation - atelier du 17 novembre 2012**

**Secteur Vaulx-en-Velin TASE  
et Villeurbanne La soie**

## RAPPEL ET SOMMAIRE

Cette journée a été organisée pour permettre aux acteurs locaux et habitants de mieux comprendre le projet d'aménagement et de s'exprimer, particulièrement, sur le devenir des espaces publics des deux secteurs TASE et Villeurbanne-La soie.

Cette étape de concertation intervient au moment de la programmation des espaces publics sur les deux secteurs, c'est-à-dire de l'écriture des objectifs et principes d'aménagement de ces futurs espaces. Elle doit permettre d'enrichir les réflexions des concepteurs (paysagistes, architecte en chef du Carré de soie) ainsi que les « maitrisés d'ouvrages » du projet (Grand Lyon, Villes de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne) sur les usages, les ambiances qui sont attendues par les habitants sur les différents espaces publics à créer : « place de l'union », esplanade TASE, places des écoles, place Cavellini ambiances de rues...

Elle précède donc la nomination des maitres d'œuvre, c'est-à-dire de nouveaux concepteurs qui travailleront plus précisément sur chacun des projets d'espaces publics, sur la base des programmes en cours d'élaboration. Leur travail donnera lieu dans le futur à de nouvelles étapes d'échanges avec les acteurs locaux et habitants, au fil des réalisations des espaces publics, qui s'échelonneront sur une dizaine d'année.

La journée s'est déroulée comme suit :

### Une visite le matin pour appréhender le territoire, faire émerger les attentes et les représentations

- Découvrir le territoire de manière « sensible »
- Imaginer les échelles et les possibles transformations futures du site.

### Une présentation plus formelle et des ateliers l'après-midi :

- Donner aux habitants de la visibilité sur le projet et faire partager le cheminement des concepteurs et des collectivités
- Interroger les ambiances et les usages attendus sur les deux quartiers et accueillir les remarques sur l'ensemble des projets.

Cette synthèse regroupe :

- le compte-rendu des échanges au fil de la journée et les propositions formulées par les participants (pages 3 à16)
- les documents de travail présentés lors de la journée.
  - le carnet de visite utilisée pour la ballade du matin, intégrant des perspectives des futurs espaces et de leur environnement urbain
  - un document de présentation

Premier trimestre 2013, une réunion sera organisée pour faire le point sur l'avancement des réflexions sur les espaces publics. Elle permettra de mettre en perspectives les résonances ou contradictions avec les propositions qui ont été faites lors de cette journée du 17 novembre 2012.

## **Présents**

### **HABITANTS, ACTEURS LOCAUX ET MEMBRES D'ASSOCIATIONS**

ANDRE Aimé  
APFFEL Dominique  
BEARD Jocelyne / Usine Sans Fin - Vive la TASE  
BERHOUNE Dalila  
BERT Jane  
CHAIB Ouarda / Comité des locataires TEC  
CHAUD André / Interquartiers Carré de soie - Villeurbanne  
CHAUSSONNERIE Maurice / Association Vaulx Carré de Soie  
CHETOT Georges / Interquartiers Carré de soie - Villeurbanne  
CLERC Jérémy /  
CREQUER Nicolas  
FRATTA Catherine  
GAUDIN Bernard / Interquartiers Carré de soie - Villeurbanne  
GIANNETTI Joëlle/ Association Vaulx Carré de Soie  
GUYOT Nicole et Jean-Pierre  
HIMEUR Ouarda  
KAMEL Maïssa  
MAZURELLE Luc  
MOHAD Fatima  
OUATHA Ouarda  
PERNET Georges  
PERNET Sylvie / La ville à Velo  
POUZET-KLEIN Odile  
RADASALVLJEVIC Dimitrije  
REVEYRAND Anne / Interquartiers Carré de soie - Villeurbanne  
SOUVIGNET Martine  
VIDAL Jean / Interquartiers Carré de soie - Villeurbanne  
VUILLEMENOT /Vaulx basket Club

### **TECHNICIENS ET CONCEPTEURS POUR LA PRESENTATION DU PROJET**

BADINA Brigitte / Grand Lyon - Mission participation citoyenne  
BOIREAU Solène / Dumétier Design  
CODA Dominique / Grand Lyon - Direction de l'aménagement - Chef de projet secteur Villeurbanne la Soie  
DUMETIER Bruno / Dumétier Design  
HANNETEL Pascale / HYL  
GUERIN Pierre-Dominique / Grand Lyon - Mission Carré de soie  
MIGNARD Rachel / Grand Lyon - Direction de l'aménagement - Chef de projet secteur TASE  
TROUPIILLON Garance / Grand Lyon - Mission Carré de soie  
SABOURAL Amélie / HYL

### **ANIMATION**

Association Arènes

## 1 / Introduction

Richard Llung, adjoint au maire de Villeurbanne en charge du développement urbain, accueille les participants et précise rapidement les grands principes qui ont conduit à la mise en place de cette journée de visite et d'ateliers. Il rappelle que le projet « Carré de Soie » est porté conjointement par deux communes, qui ont deux réalités territoriales différentes mais qui travaillent ensemble pour porter un projet urbain unitaire avec le Grand Lyon.

Rappelant les différentes phases de concertation qui ont déjà eu lieu par le passé, il ajoute qu'il s'agit d'une étape d'approfondissement qui permettra aux participants de se confronter à la réalité du terrain afin de mieux se représenter les aménagements futurs. Il espère que la visite sera productive, sachant que les temps collectifs de « mise en situation » sont généralement enrichissants et qu'ils permettent d'apporter une véritable plus-value lors des phases de concertation.

Il considère aussi que cela permet de montrer l'importance des différentes temporalités et de la nécessaire articulation qu'il faut trouver entre le temps du projet et celui de la concertation. Il souhaite par ailleurs insister sur ce point : après un temps incompressible de mise en place de la stratégie globale du projet, vient le temps de l'imagination et des premières esquisses de conception, puis arrive enfin le temps du détail et de la réflexion sur les éléments du programme qui manquent de définition. Ce dernier point va faire l'objet d'un travail approfondi avec la population et cette journée s'inscrit déjà dans cette perspective. Enfin, même s'il faut avoir conscience qu'il est toujours complexe d'élaborer un projet suivant des temporalités différentes, il souhaite que les échanges et propositions permettent réellement d'approfondir le travail des concepteurs.

## 2 / Présentation du programme de la journée

Etienne Ballan, membre d'Arènes, association qui accompagne le Grand Lyon pour la mise en place et l'animation de la concertation, présente le déroulement de la journée. Globalement, son objectif est de pouvoir approfondir avec les participants les enjeux et les attentes relatifs aux deux secteurs afin d'enrichir la réflexion des concepteurs et de l'équipe de maîtrise d'ouvrage. Pour ce faire, la journée se déroulera en deux temps :

Le matin est consacré à une visite de terrain, de manière à ce que les participants découvrent le territoire de manière « sensible », qu'ils s'imprègnent des différentes échelles (distances, taille des futurs îlots, longueurs des voiries, etc.) et qu'ils imaginent les transformations futures du site. Deux sous-groupes d'une vingtaine de personnes seront constitués.

L'après-midi sera dévolu à un temps de travail collectif. Dans un premier temps, l'équipe de concepteurs menée par Bruno Dumetier présentera les intentions de projet de manière détaillées. S'en suivra un temps de discussion au cours duquel les participants pourront demander des compléments d'information mais aussi s'exprimer librement sur les principes d'aménagement présentés. Dans un second temps, les participants se répartiront en deux sous-groupes de travail : l'un s'intéressera plus précisément au secteur Villeurbanne La Soie et l'autre au secteur TASE. Chaque sous-groupe, en fonction de la focale qui lui est propre, approfondira les réflexions à partir des thématiques suivantes : les centralités, les espaces publics, la place du végétal et les déplacements. Ce travail permettra de mieux appréhender les ambiances sur chaque secteur puis de proposer de nouveaux éléments de programmation.

### 3 / Synthèses suite à la visite du matin

#### D'UN POINT DE VUE GLOBAL :

De manière générale la visite du matin a permis de ressentir certaines différences entre les deux secteurs d'aménagement. Néanmoins, plusieurs éléments soulevés par les participants pendant la visite montrent que certaines problématiques leurs sont aussi communes.

Eléments du groupe 1	Eléments du groupe 2
<p>L'importance de l'eau, qui peut être une aménité que l'on trouverait sur les espaces publics. L'eau est présente dans le sous sol, et pourrait être amenée en surface. On pourrait imaginer une fontaine sur l'esplanade de l'Union, mais pas seulement. L'eau doit pouvoir irriguer tous les espaces publics du Carré de soie, en écho avec le Canal. Au delà d'une fontaine, ce pourrait être une eau qui coule, et pourquoi pas des lavoirs, lieux pratiques qui génèrent la rencontre et la convivialité.</p> <p>Les chemins plus étroits, les venelles proposées sont appréciées. Elles évoquent directement les traboules, les petites rues de la cité TASE, une certaine intimité.</p> <p>La densité et la hauteur des bâtiments ont été à chaque fois discutées.</p> <p>Sur les rues, la zone 30 n'est pas vraiment crédible si elle n'est pas accompagnée d'aménagements physiques qui réduisent effectivement la vitesse.</p> <p>Les participants ont constaté qu'il était important d'aller chercher les franges des secteurs (place Cavellini, parvis d'entrée du pole commercial, place de l'union...)et de réfléchir à la nature des usages pour ces lieux d'interface et d'articulation forte.</p>	<p>La circulation automobile est dès aujourd'hui une contrainte majeure, et elle le sera de plus en plus. Les risques d'engorgement sont déjà manifestes. Il ne faut pas penser qu'aux piétons, mais aussi à ceux pour qui la voiture est un outil de travail (commerçants, entreprises...). Malgré les aménagements réalisés, la circulation est toujours très difficile autour du carrefour Canuts/ Poudrette / la Soie.</p> <p>C'est globalement un site complexe, qui devra offrir une bonne articulation entre les flux TC (très importants et encore plus prochainement avec le tram pour le Grand Stade), piétons et automobiles. Les espaces publics et la voirie structureront non seulement les déplacements mais aussi in fine les ambiances et les usages. C'est la colonne vertébrale du projet. Une demande est faite pour séparer clairement les flux TC (bus) du reste de la circulation.</p> <p>De même il est souhaité que des aménagements soient réalisés pour permettre d'attendre les TC (tram et bus) de façon relativement confortable.</p> <p>Enjeu fort de temporalité sur l'ensemble du périmètre de projet : l'aménagement des espaces publics devra certainement être phasé. Il faudra hiérarchiser les aménagements et étudier leur pertinence en termes de flexibilité et de modularité. Les participants attirent l'attention sur le fait que les rez-de-chaussée des locaux ne devront pas rester vides, qu'il faut les occuper durant la période de transition. Plusieurs participants soulignent l'importance de maintenir des activités en rez-de-chaussée y compris des artisans, car ce sont eux aussi qui font la spécificité du quartier. Ils suggèrent des équipements et services : poste, tabac, équipement culturel.</p>

	La place donnée aux espaces publics est très importante. Les orientations paysagères devront bien intégrer les contraintes engendrées par la nature des sols et les enjeux de gestion qui y seront liés. L'eau devra avoir une place dans ces aménagements car elle participe de l'identité des quartiers.
--	--

### **POUR LE SECTEUR VILLEURBANNE – LA SOIE :**

Le quartier n'étant pas construit à partir d'une « table rase », les participants doivent imaginer ce que deviendra le quartier tout en étant confrontés sur le terrain à l'existence d'un tissu urbain hétéroclite composé en partie d'immeubles d'habitat de petite taille, de parcelles en friches et d'activités artisanales et industrielles.

<b>Éléments du groupe 1</b>	<b>Éléments du groupe 2</b>
<p>Certains espaces publics qui, sur le secteur de La Soie ont pour certains une vocation évidente de proximité (parvis de l'école, square Decomberousse, jardin public). En lien avec l'amande, il faut intégrer les principes de tranquillité et intimité des espaces.</p> <p><b>Sur l'« esplanade de l'union »</b>, certains participants s'opposent au tout minéral et plaident pour une végétation importante et la présence de l'eau (envisagée sous plusieurs formes : bassin, fontaine, mais pourquoi pas aussi cours d'eau le long du tramway, lavoir). Sur la végétation, les concepteurs indiquent qu'il sera difficile de faire pousser ici de grands arbres, du fait de la présence du cadre du métro et de nombreux réseaux, notamment d'assainissement.</p> <p>C'est un lieu qui devra vivre et sur lequel il faut trouver des usages : plusieurs idées sont évoquées : kiosque à musique, ou de, petite restauration. D'autres préféreraient à un kiosque une occupation des RDC par des commerces.</p> <p>Du fait de sa proximité avec les transports en commun, c'est un lieu qui peut centraliser les services nécessaires comme la Poste, un marché du soir (qui pourrait se tenir une fois ici, une fois sur un autre espace public du secteur). On doit aussi y trouver des services pour ceux qui passent et attendent là : connexion wifi, prises électriques partagées, WC publics.</p> <p>Il s'agit aussi de constituer une alternative à la</p>	<p>Le secteur Villeurbanne-La Soie doit composer avec l'existant : « l'amande », terme employé pour décrire l'ilot ancien compris entre la rue Decomberousse et la rue de La Soie est un élément urbain, architectural et paysagé essentiel du plan de composition autour duquel s'organise le nouveau quartier.</p> <p>Il est difficile de s'imaginer le tracé et le dimensionnement des futures rues, la hauteur des ilots bâtis, et le dimensionnement des espaces publics, tant le quartier sera profondément transformé par le projet urbain. Paradoxalement, il est pourtant facile d'imaginer, ponctuellement pendant la visite, les ambiances qui globalement pourraient exister demain (<b>square Decomberousse</b> notamment car des usages existent déjà et une vie « locale » semble exister). Intérêt pour la dimension intime et patrimoniale des lieux, les espaces d'agrément, la qualité de certains paysages et des intérieurs d'ilots.</p> <p>Il est demandé de réfléchir en amont aux problèmes de congestion sur le carrefour qui fait office d'interface entre le pôle d'échange et la future esplanade de l'Union avant de penser à la conception des espaces publics attenants.</p> <p>Pour « <b>l'esplanade de l'union</b> » : nombreuses incertitudes soulevées concernant les nuisances sonores, l'ensoleillement avec la haute taille des bâtiments envisagés, les contraintes paysagères en raison de la nature du sol.</p>

<p>Part Dieu, avec des immeubles moins hauts et des espaces qui vivent le soir (bars ou équipement culturel).</p> <p>Le <b>jardin Jacquard</b> est jugé très petit, et la densité alentour trop importante : il faut garder de l'espace entre les immeubles. Il faut que la rue Jacquard soit suffisamment apaisée pour donner une véritable extension au jardin. Les venelles d'entrée séduisent les participants.</p> <p>La rue Jacquard fait l'objet d'inquiétudes : toute droite, elle est propice à la vitesse. Il faudra trouver des aménagements physiques qui obligeront à ralentir sur cette voirie si l'on veut la maintenir zone 30.</p> <p>Le <b>square Decomberousse</b> est perçu comme un espace potentiellement très agréable, orienté au Sud, avec des terrasses de restaurants, qui deviendrait l'arrière de l'esplanade de l'Union. Il est fait référence à la contre place de la place Guichard ou passe la rue Moncey piétonnée. Il faut y conserver l'arbre et les aménités d'espace retiré, tranquille. Il est demandé à ce que soient gardés les éléments existants qui fonctionnent : notamment le bistrot</p>	<p>Projet de piétonisation partielle de la <b>rue de la Soie</b> qui interroge aussi les participants (en termes de circulation, d'animation et d'aménité des espaces).</p> <p>En ce qui concerne le <b>jardin Jacquard</b>, il semble très important de donner envie de rentrer dans la « ruelle » depuis la rue de la Soie afin que ce lieu ne soit pas privatisé (plusieurs participants interrogent les concepteurs sur le statut des voies, mêmes piétonnes). La réussite se jugera par l'usage de ces espaces qui doivent devenir des raccourcis, des passages quotidiens dans le quartier. Le jardin est jugé très petit, et certains s'interrogent sur sa compatibilité avec le concept de parc habité.</p>
---	---

**POUR LE SECTEUR VAULX-EN-VELIN TASE :**

Éléments du groupe 1	Éléments du groupe 2
<p>La <b>question des toits</b> : que peut-on faire sur le toit de l'usine TASE. Pour la façade de l'usine en cours de rénovation, la mission Carré de soie informe que les toits n'ont pas été étudiés pour être utilisables en terrasse publique. Cette option, aurait engendré des travaux importants sur les structures, et n'était par ailleurs pas souhaitée par l'entreprise qui occupe le bâtiment qui a des conditions de sécurité importantes à respecter. Plusieurs projets d'usages plus légers peuvent cependant être envisagés sur les autres toits. La question d'installation de ruches si elle n'engendre pas de public peut d'ailleurs aussi être posée.</p> <p>Mais avant les toits, certains participants s'inquiètent de l'animation des espaces publics au sol.</p>	<p>Pour l'aménagement du <b>cours Bataillon Carmagnole Liberté</b>, il est important de réfléchir bien en amont aux conditions de déplacement qui, en tant qu'élément structurant du quartier, sont un nécessaire préalable à la programmation des espaces publics. C'est ce qui permettra de dimensionner l'espace pour les cycles et les piétons. Cet axe semble majeur, important, mais beaucoup s'interrogent sur l'animation qui sera possible en RDC des bâtiments nouveaux ou réhabilités. Crainte d'un lieu majestueux mais sans vie.</p> <p>Les espaces sont plus facilement identifiables que sur le secteur Villeurbanne La Soie, le tracé viaire suit une géométrie moins complexe. Les grands îlots géométriques et le positionnement central de l'usine TASE facilite les comparaisons</p>

<p>Sur l'<b>esplanade TASE</b>, il est difficile d'imaginer l'espace public sans un projet sur le bâtiment de l'aile est. Il est demandé des équipements pour animer l'espace en lien avec le principe de la promenade jardinée Nord-Sud. L'ouverture sous l'usine vers la petite cité TASE devra être traitée avec la plus grande qualité. Sur l'espace public, des arbres de grande hauteur sont attendus en alternance avec les bâtiments</p> <p>En termes d'animation, l'installation de jeux pour enfants, en lien avec l'école apparaît importante. Sont proposés également des jardins partagés en pied d'immeubles, un jeu de boule ou encore un circuit pour les vélos école. La question du bruit et de l'interface avec les immeubles d'habitation est posée.</p> <p>Le <b>mail de l'avenue du textile</b> paraît très vaste, et il ne sera pas facile d'imaginer comment l'occuper. Si l'on garde les sheds, les participants insistent pour que l'on puisse y pénétrer par le mail. L'équipe technique précise qu'une ouverture sous l'aile Est est prévue pour rejoindre l'esplanade.</p> <p>Sur la place Cavellini, la question qui se pose est celle de la centralité de cette place. Elle est un enjeu fort pour les habitants. Un participant fait remarquer que les immeubles semblent actuellement perdus sur cette place. Elle est bordée des jardins des grandes cités, et il y aura aussi des jardins dans les îlots de la ZAC.</p>	<p>d'échelle.</p> <p>Les espaces publics ne sont pas très éloignés du pôle d'échange multimodal et les parcours peuvent se faire assez facilement et rapidement. Les espaces publics étant imbriqués et proches les uns des autres, il est important de réfléchir à leur complémentarité. Il faut penser ce lieu comme un ensemble d'espaces publics qui doit trouver ses spécificités propres : la notion de continuité est importante et la question des distances paraît finalement secondaire. Certains s'interrogent sur le rôle dévolu à l'<b>esplanade Tase</b> : un espace majeur, mais quelles fonctions ? Pourra-t-il vraiment s'agir d'un espace public en étant au pied de toutes ces constructions ? Comment rendre cet espace attractif, en faire un lieu de rendez-vous du quartier pour les habitants mais aussi pour les travailleurs ? Il sera nécessaire de favoriser la cohabitation des différentes tranches d'âge.</p> <p>La présence des arbres est plébiscitée comme élément d'animation, de cadrage et en raison de leur impact sur la température (ombrage).</p> <p>Les espaces publics sont vastes et nombreux ce qui fait s'interroger les participants sur la programmation et l'aménagement paysager.</p> <p>Importance de l'équilibre entre les pleins et les vides, sachant que l'aménagement de ces espaces devra prendre en considération certaines contraintes liées à la qualité des sols, mais aussi à la gestion de l'eau.</p> <p>La <b>place Cavellini</b> n'est pas vécue comme un lieu particulièrement agréable, mais il s'agit d'un espace important, utilisé pour l'instant par des jeunes du quartier car ils n'ont pas d'autre lieu.</p>
--	--

### ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS :

Un participant insiste sur les questions de déplacement, et pense que la réussite du projet dépend vraiment de la bonne coordination entre les différents déplacements.

Un autre participant insiste sur le fait que c'est la gestion des espaces publics qui pose problème dans le temps. Et qu'il ne sert à rien de prévoir des aménagements de qualité s'ils ne sont pas entretenus. Une certaine simplicité est souvent préférable.

Un autre participant insiste sur la nécessité de prévoir un stationnement suffisant. Bruno Dumetier précise que les rues prévoient du stationnement longitudinal, et que cet élément est aussi pris en compte dans les permis de construire à l'échelle des îlots.



Plusieurs participants s'interrogent sur la place donnée aux toits des bâtiments. Les formes sont-elles déjà établies ? Sera-t-il possible d'y accéder, de créer des jardins ?

Une dernière intervention concerne l'intérêt de ne pas trop opposer les deux secteurs, et la nécessité de coudre les deux projets entre eux et avec le tissu urbain déjà existant.

## **4 / Atelier sur le secteur TASE**

### **DENOMINATION DU FUTUR QUARTIER**

Une partie du groupe rappelle l'attachement à l'usine : la soie est attachée à ce quartier, et il mériterait d'être appelé « Vaulx-en-Velin la Soie », parce que Villeurbanne a finalement une histoire moins liée à la soie. Aujourd'hui le terme de « Villeurbanne la Soie » heurte certains des Vaudais présents ; ils ont l'impression qu'on leur a volé leur identité. Comme si après la fermeture de l'usine, on était passé à l'abandon, voire la négation du quartier. Dans le projet, on ne retrouve pas vraiment cet esprit des lieux autour de la Soie.

Cette position heurte des Villeurbannais qui rappellent que de nombreux Villeurbannais travaillaient à l'usine Tase et que par ailleurs, un quartier de la Soie existe également à Décines (La Soie Montaberlet).

Après une longue discussion, le groupe confirme cependant la nécessité de construire un seul projet, même s'il y a deux secteurs.

### **CIRCULATIONS**

Le groupe discute ensuite des traversées du secteur pour rejoindre le pôle multimodal. Pour certains, les circulations proposées dans le projet ne sont pas suffisamment diagonales et sinueuses, et ne traduisent pas « l'esprit des lieux » : on est obligé de faire un parcours « en escalier » à angle droit, tout au carré. Le groupe mentionne le charme des traverses des petites cités Tase, qui offrent justement des parcours en diagonale, et qui pourraient se retrouver dans la ZAC. Ces voies transversales sont perçues comme apaisantes pour le quartier et les circulations.

Les participants insistent sur le statut des traversées : il faut des traversées publiques au cœur des îlots privés. Tous souhaitent retrouver un quartier à l'esprit un peu campagne, village avec plus de commerçants, en particulier parce que les personnes âgées vieillissent et ne peuvent pas se déplacer loin ou prendre leur voiture.

### **SUR LA PLACE DE L'UNION**

Ne semble pas faire assez union justement et beaucoup suggèrent qu'elle soit prolongée côté Vaulx en Velin. Ils suggèrent une continuité de l'espace public entre la place de l'Union et l'esplanade Tase. Sur cette partie, on pourrait imaginer des aménagements qui y installent une continuité et une qualité d'espace public. Cette idée permettrait aussi de mieux unir les deux projets et les deux communes en partageant la centralité. L'idée est que cet ensemble d'espaces publics soit perçu d'un seul tenant.

### **ESPLANADE TASE**

En abordant le sujet de l'esplanade Tase, le groupe constate qu'il s'agit d'un grand espace, qui n'est pas vraiment connecté au pôle multimodal. Or si le pôle multimodal est une centralité pour la mobilité, il apparaît au groupe bien plus intéressant de l'imaginer aussi au milieu d'un grand espace public, qui irait ainsi d'Ouest en Est de l'esplanade de l'Union jusqu'à l'entrée de l'esplanade Tase. Pour le moment, à l'Est du pôle multimodal, l'avenue des Canuts est destinée à être une route, certes bordée d'arbres, mais dédiée aux déplacements automobiles.

Sur l'esplanade elle-même, le groupe envisage d'abord de consacrer une partie des aménagements à

l'enfance : il faut des espaces pour faire du roller, jouer au ballon, alors que les enfants sont souvent rejetés de l'espace public. L'esplanade Tase pourrait leur donner des possibilités. La différenciation des espaces en fonction des âges des usagers pourrait être une piste intéressante.

Mais le groupe ne veut pas néanmoins un patchwork d'équipements. Il souhaite que tout soit intégré dans un ensemble, qui constituerait un « poumon » pour le quartier. L'image, même si elle est à une autre échelle, peut être celle du Parc de la Tête d'Or : un espace où l'on descend pour parcourir, et où l'on peut courir, se détendre. On peut donc y trouver des aménagements ponctuels, mais qui s'inscrivent dans une sorte de parc, dans une unité naturelle, consacrée à la détente.

Dans cet espace, le groupe imagine également des jardins partagés. Il propose également d'y inscrire la mémoire collective des lieux, et notamment de l'activité industrielle : faire en sorte que l'usine finalement « déborde » et installe des signes sur l'esplanade. Dans tous les cas, au vu de la taille et de l'importance du lieu pour la mémoire collective, à traiter de façon ludique, l'enjeu est de faire du couple usine / esplanade un lieu d'agglomération, qui puisse amener du monde sur ces grands espaces. C'est un lieu qui ne peut pas être pensé seulement comme local ou communal : il doit être conçu à une échelle plus large pour son rayonnement.

### **ALLÉE DU TEXTILE**

Sur l'allée du textile, le mail planté est très large, et peut accueillir différents équipements et services en façade. L'usage des sheds à l'avenir est encore très discuté, mais le groupe propose dans tous les cas d'y installer des commerces de proximité donnant sur le mail, et surtout une salle pour les jeunes et les adolescents. C'est l'un des équipements qui manquent le plus dans le secteur. Il est également souhaité de pouvoir traverser l'aile est à pied.

Sur le mail lui-même, le groupe propose une piste cyclable, et surtout l'accueil d'un marché tournant, c'est-à-dire, qui serait un jour sur l'allée du textile, un autre jour place Cavellini, un troisième sur l'esplanade de l'union, etc. Cette proposition de marché tournant est une façon aussi de ne pas décréter qu'un lieu est plus central qu'un autre, mais de faire en sorte que tous les quartiers, neufs ou anciens, soient vivants et animés.

Sur la réserve foncière anciennement destinée à Interpol, le groupe s'accorde à dire qu'il faut l'aménager rapidement, même s'il s'agit d'un aménagement transitoire. Cet espace est déjà bien desservi, bien connecté, et il serait dommage de le laisser se dégrader alors qu'il est stratégique pour la réussite du projet et la « couture » entre les vieux et les nouveaux quartiers.

### **PLACE CAVELLINI**

Sur la place Cavellini, il est rappelé que la ville de Vaulx -en-Velin souhaite installer une supérette dans une surface en fond de la place Cavellini. A ce jour, aucun opérateur n'a répondu à cet appel d'offre (faute de rentabilité suffisante ?). Ceci met en exergue la difficulté à faire venir du commerce de proximité alors que les futurs habitants ou salariés ne sont pas encore installés compte tenu de l'état d'avancement des opérations neuves. Cependant, le groupe confirme la nécessité d'implanter une surface commerciale en proximité des immeubles existants, en particulier pour permettre aux personnes âgées d'être plus autonomes. Dans tous les cas, les participants présents préconisent un emplacement coté ZAC, à l'Ouest de l'avenue Roger Salengro. Ils souhaitent que la place reste la « place du village », et qu'elle soit donc aménagée plutôt que construite. Il est proposé d'organiser un atelier spécifique pour travailler sur la place Cavellini.

## 5 / Atelier sur le secteur Villeurbanne La Soie

### ESPLANADE DE L'UNION EN LIEN AVEC SES ABORDS

#### • Circulations

Dans un premier temps, les participants constatent que le projet soulève plusieurs enjeux en lien avec les thématiques de la circulation et du stationnement. Sachant que le nouvel espace piétonnisé s'étendra sur un périmètre élargi qui dépasse la seule esplanade de l'Union, il paraît nécessaire de bien étudier les conséquences en termes de trafic et de nuisances sur l'ensemble du secteur. A hauteur du carrefour entre la rue de la Poudrette et l'avenue des Canuts, les conditions de circulation sont déjà difficiles : il faut donc prendre en considération l'impact que pourrait avoir l'aménagement d'une voie réservée aux transports en commun sur la rue de la Poudrette, ainsi que les changements de circulation engendrés par la piétonisation des rues adjacentes à l'esplanade. En conséquence, les participants considèrent qu'ils ne disposent pas d'éléments assez précis pour réfléchir à la réorganisation de l'espace situé en proximité de ce carrefour.

#### • Connexion esplanade de l'union / pôle de transports en commun

Pour autant, les participants s'accordent sur le fait qu'il y a un enjeu fort d'articulation entre la future esplanade et le pôle multimodal : de la relation entre ces deux espaces publics dépendra grandement la réussite de cette centralité, en termes d'attraction commerciale et d'animation.

Le défi est de taille, puisqu'il faudra nécessairement concilier deux enjeux, qui peuvent a priori sembler contradictoires : fluidifier les circulations automobiles et résorber les nuisances (sonores, pollution) tout en offrant plus de place aux piétons dans un environnement sécurisé. C'est un travail complexe qui peut mener à différents scénarios. En l'état, les participants ne peuvent pas privilégier une option en particulier, puisqu'il faut impérativement que le futur aménagement intègre les deux dimensions, piétonne et automobile. Cela étant dit, au regard des nuisances qui subsisteront obligatoirement en proximité de la rue de la Poudrette, il sera préférable d'éloigner les piétons et les activités des abords de la rue de la Poudrette : on pourra difficilement tirer pleinement parti de l'espace d'interface qui relie l'esplanade de l'Union et le Pôle multimodal.

#### • Relation avec la voie de tramway et la future voie Jean Bertin

Compte-tenu des arguments développés précédemment, les participants ont échangé sur les possibilités de développement de l'espace public au sud de l'esplanade, du côté de la rue Jean Bertin. Considérant qu'une partie de l'esplanade risque d'être moins agréable pour les usagers, les participants souhaitent étudier les conditions d'un agrandissement de l'espace public et de concentration des usages sur sa frange sud, là où l'ambiance pourrait être plus apaisée. Par ailleurs, c'est un espace éloigné des façades d'immeubles et qui ne présente pas de contraintes techniques importantes en sous-sol (le métro n'y passe pas) : c'est un endroit sur lequel pourraient être plantés des arbres de plus grande hauteur. Néanmoins, sur la frange sud de l'esplanade, les voies du tramway (T3 et Rhône-express) marquent les abords de l'espace public. Les participants constatent aussi que la vitesse de circulation des trams est élevée sur cette partie du tracé, ce qui pourrait s'avérer dangereux pour le bon fonctionnement de l'espace public et la sécurité des usagers.

Les participants, soucieux que le passage du tram n'engendre pas de conflits d'usages, souhaitent que l'aménagement prenne en compte cette problématique, de manière à ce que les usagers de la place soient entièrement sécurisés dans leurs déplacements. L'impact du tram doit être limité au maximum, de manière à ce qu'il y ait de la « vie » et de l'animation aux abords.

La rue Jean Bertin, qui se trouve en proximité directe de l'esplanade de l'Union, pourrait-elle aussi bénéficier d'un aménagement spécifique, de manière à ce qu'elle soit intégrée au périmètre d'aménagement de l'esplanade. Les participants suggèrent que cette rue soit traitée comme une voirie de circulation apaisée (sur le tronçon qui concerne l'esplanade), et qu'elle donne la priorité aux circulations douces. Les participants souhaitent notamment qu'elle accueille des pistes cyclables. Un parti-pris d'aménagement spécifique (traitement des sols, plantations, plateau surélevé) signalerait aux conducteurs leur arrivée sur un espace partagé : le traitement des sols pourrait jouer sur les similarités avec le revêtement de l'esplanade pour que

le rendu d'ensemble soit homogène et que la rue Bertin s'inscrive clairement comme un prolongement de l'espace public attenant.

## **L' « ESPLANADE DE L'UNION » COMME CENTRALITÉ**

Les participants ont identifié l'esplanade de l'Union comme un espace central du nouveau quartier, et le lieu privilégié des loisirs « adultes » : il doit pouvoir être animé à toute heure et offrir une grande diversité de possibilités, tant pour les activités de commerce que de loisirs.

### **• Marché forain**

Les participants souhaitent en priorité qu'un marché soit implanté sur l'esplanade, de manière à ce que les commerçants bénéficient de la proximité du Pôle d'échange multimodal. Compte-tenu des éléments de programme qui ont été présentés (dominante tertiaire et commerciale du site), ils souhaitent aussi que ce marché de préférence en fin de journée à l'heure de sortie des bureaux. De cette manière, les usagers de l'esplanade pourraient s'y retrouver après le travail pour faire leurs courses avant de rejoindre le pôle d'échange. Mais considérant que les conditions d'accès et de circulations seront complexes, il est préconisé plutôt un petit marché de proximité pour ne pas générer de nouveau flux.

Concernant plus précisément son implantation, plusieurs personnes estiment qu'il devrait être protégé des nuisances engendrées par le trafic automobile sur la rue de la Poudrette sans pour autant être éloigné des principaux flux piétons.

Les participants souhaitent donc qu'il soit installé sur le cœur de place (pas trop à l'ouest), qu'il soit clairement visible depuis le Pôle d'échange multimodal et à la croisée des cheminements piétons que constituent la rue de la Soie (dont les participants apprécient le fait qu'elle retrouve sa vocation commerciale historique) et le prolongement de la rue Decomberousse.

Dans cette optique, il faudra privilégier sur la partie centrale de l'esplanade un parti-pris d'aménagement qui rende possible l'implantation de ce marché : plantations légères, revêtement au sol « minéral », limitation du mobilier urbain...

### **• Animations**

Les participants ont ensuite émis plusieurs idées concernant la future animation commerciale du site. L'équipe de maîtrise d'ouvrage a amené auparavant quelques précisions : une étude commerciale a été réalisée pour connaître plus précisément les potentialités du site. Il en ressort que la capacité commerciale de l'esplanade n'est pas très importante (environ 1300m<sup>2</sup> de surfaces commerciales projetées sur l'ensemble de la ZAC à terme). Une discussion s'en est suivie avec les participants concernant le contenu précis de cette étude et la fiabilité des estimations délivrées par le bureau d'études. Suite à cela, les participants ont réfléchi aux différentes propositions qui permettraient d'avoir une animation importante sur l'esplanade sans pour autant que cela implique une démultiplication des surfaces commerciales « traditionnelles » en pieds d'immeubles.

Dans cette optique, les participants estiment qu'il est nécessaire d'imaginer des lieux innovants, flexibles d'utilisation, qui peuvent se prêter à la fois au commerce et aux autres activités. Plusieurs équipements de petites tailles pourraient ainsi prendre place de part et d'autre de l'esplanade : Kiosques (sous les deux formes : point de vente commercial mais aussi simple abri ouvert qui permet d'accueillir différentes activités au cours de l'année), points relais-services, borne d'accès internet, petits équipements de restauration, etc.

Les participants s'accordent sur le fait que ces équipements de taille modeste n'obstrueraient pas l'espace public et qu'ils permettraient de diversifier les usages en fonction des différentes temporalités (les différents moments de la journée mais aussi les différentes saisons de l'année) : ce sont des petites structures qui assurent une animation commerciale de la place mais qui offrent aussi d'autres agréments en parallèle. Le kiosque par exemple, peut-être aussi un lieu de divertissement, de contemplation ou de récréation : les participants imaginent qu'il puisse par moment prendre la forme d'un « abri » qui offrirait un point de vue sur

la place, d'une scène de musique, etc. Les participants ont apprécié ce principe de juxtaposition et de flexibilité d'équipements discrets et modulables car il correspond à l'idée d'une place vivante et surprenante, qui doit prendre en compte la diversité des usagers futurs du site sans pour autant imposer des aménagements lourds et définitifs.

### **LES AMÉNAGEMENTS DE L' « ESPLANADE DE L'UNION »**

- Le **parti-pris architectural et paysager** devra prendre en compte ce principe de flexibilité et de complémentarité des espaces entre eux. Les participants ont rappelé qu'une partie de l'esplanade devra être aménagée dans l'optique d'accueillir un marché mais ils souhaitent aussi que l'eau joue un rôle important dans l'aménagement de la future esplanade. Partant du principe que cet espace public sera la principale centralité du projet « Carré de soie », ils estiment qu'elle doit rappeler l'histoire du quartier et le lien qui unit symboliquement ce territoire au canal. Les participants ont émis plusieurs idées concernant la forme que pourrait prendre la présence de l'eau, sans toutefois être d'accords entre eux : certains préfèrent une fontaine imposante qui marquerait le caractère central de l'esplanade, alors que d'autres participants privilégient une proposition originale et ludique éventuellement plus discrète (mur d'eau par exemple). La référence au quartier de La Confluence a été citée de nombreuses fois par les participants : l'eau participe pleinement de l'aménagement des espaces publics et permet de mettre en valeur le quartier en magnifiant les façades alentours.
- Les bâtiments autour de l'esplanade sont imposants. Il faudra veiller à ce que leur conception architecturale et que leur façades participent à la qualité de l'espace public.
- Si l'on ne peut pas planter de grands arbres sur cet espace, il faudra trouver des moyens alternatifs pour faire de l'ombre.
- Pour le reste, les participants souhaiteraient que les revêtements aux sols puissent être par moments différents : par exemple, une petite partie de l'esplanade pourrait privilégier un revêtement en gore, qui convient aussi bien à l'installation d'une petite terrasse la journée qu'au jeu de boule lyonnaise en début de soirée. Enfin, c'est une idée qui permet d'imaginer des aménagements temporaires (terrain de boule par exemple) dans l'attente d'une livraison définitive de l'ensemble des espaces publics. En termes de phasage, les participants considèrent qu'il faudrait accorder la priorité à l'aménagement du square Decomberousse : la visite du matin a permis de montrer que c'est un lieu simple qui entre en relation avec son environnement proche (le petit bar-restaurant existant) et qui offrira avec peu d'efforts un espace agréable et arboré (notamment de par la présence d'un arbre de belle facture qui pourrait être conservé). Les participants estiment que l'on peut imaginer un aménagement de qualité qui nécessitera peu de moyens et qui sera rapidement offert aux usagers.

### **JARDIN PUBLIC**

#### **• Un jardin intime, plutôt pour les enfants**

Si l'esplanade de l'Union est plutôt perçue comme le lieu privilégié des activités « adultes », le jardin public est clairement identifié par les participants comme l'espace dédié aux enfants, préservé et calme. Un débat s'organise entre les participants pour savoir si ce lieu doit être librement accessible à tous sans restrictions d'horaires, ou si un système de grille doit être mis en place pour en interdire l'accès sur certaines plages horaires de la journée (le matin tôt et le soir). Aucun consensus ne s'en dégage, bien qu'une majorité des participants considère qu'il serait logique que ce lieu soit fermé à partir d'une certaine heure du fait de la

proximité des immeubles. Les participants craignent notamment que le jardin soit « squatté » la nuit par différents usagers qui viendraient troubler la tranquillité du voisinage.

- **Un parti pris paysager ludique et original**

Les participants insistent pour que ce jardin puisse faire l'objet d'un parti-pris paysager original : les jeux pourraient être implantés librement dans l'espace, la nature étant elle-même, sous ses différentes formes (petit ruisseau, bosquets, empierrements, etc.) un élément divertissant et récréatif pour les enfants. En effet, les participants considèrent qu'il faut éviter de concevoir des espaces clôturés de type « square pour enfants » et qu'il faut privilégier un jardin ouvert, flexible d'utilisation et se prêtant à différents usages.

En conséquence, c'est un espace qui pourrait être pensé comme une grande aire de jeu ludique : les participants considèrent que le lieu devra être aménagé de manière simple (une grande pelouse plantée par exemple) de manière à ce que le lieu soit rassurant (les principes de pénétration du regard, de visibilité et de transparence sont énoncés) et surtout facile à entretenir et à gérer. Il faudrait veiller à ne pas multiplier les points d'implantation de mobilier, pour favoriser la lisibilité des espaces et garantir une grande liberté d'utilisation.

- **Repousser les limites du jardin vers le terrain de sport, les ilots privatifs et l'école**

Un deuxième temps de discussion permet d'évoquer la taille de ce jardin public. Les participants semblent vouloir repousser les limites d'un jardin trop à l'étroit. Considérant l'espace libre de construction indiqué sur les plans devant le gymnase programmé le long de la rue Jacquard, dans le prolongement du jardin public, les participants souhaiteraient qu'il accueille un équipement sportif (stade) non clôturé. De cette façon, le stade constituerait en un sens une extension du jardin, qui serait ainsi agrandi vers le nord. Cet espace prendrait la forme d'un terrain de sport ouvert à tous : cela permettrait par ailleurs de prendre en compte les besoins et attentes des publics adolescents moins concernés par le jardin public, qui trouveraient ici un équipement plus en adéquation avec leurs pratiques. Pour autant, les participants conviennent que la gestion d'un tel équipement ne serait pas aisée, et qu'il faudrait trouver un système pour que les établissements scolaires et les clubs sportifs soient prioritaires.

Les participants constatent que la voirie constitue un potentiel danger pour les usagers qui se déplaceront entre le jardin et le terrain de sport. Ils remarquent par ailleurs que l'entrée principale du jardin donnera directement sur la rue Jacquard et que les établissements scolaires sont implantés à proximité, ce qui laisse présager de flux piétons importants. C'est donc un point d'articulation essentiel entre plusieurs lieux : les participants considèrent que la rue Jacquard doit s'effacer au maximum, pour préserver un principe de continuité entre les différents espaces publics. Il faudra donc veiller à ce que les conditions de sécurité soient optimales : pour cela, les participants souhaitent que la rue Jacquard soit traitée en zone de circulation apaisée, ce qui entre en adéquation avec le principe de « promenade » retenu par les concepteurs. Là aussi, un parti-pris d'aménagement spécifique (traitement du sol, plateau piéton surélevé) permettra de faciliter les déplacements doux en donnant la priorité aux piétons : « la rue Jacquard doit donner l'impression de traverser le parc et non pas l'inverse ». Par ailleurs, les plantations pourront être assez denses le long de cette voirie, de manière à affirmer le caractère « arboré » de ce vaste sous-ensemble constitué autour du jardin, du terrain de sport, du groupe scolaire et de la promenade.

De la même manière, les ilots de logements situés à l'est du jardin et donnant sur l'allée du parc pourront faire l'objet d'un aménagement paysager qui tire parti de la proximité du jardin. Les participants souhaiteraient que les intérieurs d'ilots soient fortement arborés, de manière à ce qu'ils se confondent avec la végétation du jardin, constituant ainsi un prolongement visuel.

Concernant l'implantation d'un groupe scolaire en proximité directe du jardin public, les participants estiment qu'il sera important de prévoir un accès direct au jardin depuis la cour de l'école. Il faudrait privilégier un aménagement paysager qui marque fortement la relation avec le jardin public, de manière à ce que la cour d'école apparaisse comme une extension de celui-ci.

Cela demande, en amont, à ce qu'une réflexion soit menée sur le positionnement précis des bâtiments du groupe scolaire. A ce sujet, les participants rappellent que les normes en matière de construction des écoles

maternelles privilégient les bâtiments de plain-pied. Aussi, ils affirment que le choix d'implantation des deux bâtiments (école maternelle et école primaire) aura son importance : il vaut mieux implanter le bâtiment qui sera le plus élevé à l'ouest de la parcelle, de manière à garantir un ensoleillement maximum du jardin et à favoriser les jeux de transparence entre l'établissement scolaire et le jardin public.

### **PARVIS DES ÉCOLES**

Pour les participants, les bâtiments de l'école pourront gagner un peu en hauteur à cet endroit, éloigné du jardin. Selon eux, le parvis des écoles sera un petit espace public de proximité qui ne sera pas très qualitatif : sa vocation principale sera d'être un lieu de transit important sur les plages horaires concernées par les entrées et sorties d'école. De par sa taille et de par sa nature, il ne pourra pas accueillir beaucoup de mobilier urbain car cela risquerait d'entraver les déplacements. Par ailleurs, sa localisation, au point de jonction entre la rue Jacquard et la rue de la Soie, pourrait convenir pour un bâtiment plus fortement visible depuis la rue.

Pour prolonger cette réflexion, les participants considèrent la pointe formée par le parvis des écoles (avec le bâtiment du groupe scolaire qui y est lié) comme un point d'entrée symbolique du quartier menant d'un côté à la promenade de la rue Jacquard, au jardin, et de l'autre à la rue de la Soie apaisée. En ce sens, ils estiment nécessaire de marquer plus fortement l'arrivée sur cet espace public, de manière à ce qu'il soit bien visible et facilement identifiable comme l'entrée d'une zone dédiée prioritairement aux circulations douces. Un parti-pris d'aménagement spécifique pourrait être adopté pour l'ensemble du périmètre : l'espace public et les voiries pourraient être traités de manière identique (là encore, les participants envisagent un principe de plateau surélevé), ce qui aurait pour effet « d'agrandir » sensiblement le parvis des écoles tout en sécurisant les cheminements piétons.

### **PARVIS DE LA POUDRETTE**

Un débat a eu lieu entre les participants, pour savoir si le parvis de la poudrette devait être monumentalisé. En effet, les discussions ont permis de constater que cet espace revêt une certaine valeur symbolique : c'est à la fois une porte d'entrée du quartier, un espace public de représentation qui valorise l'entrée du centre commercial Carré de Soie, la limite administrative qui délimite la frontière entre la ville de Villeurbanne et celle de Vaulx-en-Verin. Compte-tenu de ces différents éléments, certains participants considèrent que le parvis de la poudrette est un espace à forte valeur symbolique, qui doit être mis en valeur comme tel. Pour autant, d'autres participants expliquent que cet espace n'a pas une vocation de centralité comparable à l'esplanade de l'Union : par conséquent, il n'est pas nécessaire de démultiplier les investissements, afin de se concentrer sur les aménagements qualitatifs les plus significatifs. Enfin, certains participants s'opposent au principe même de mise en valeur de l'entrée de ville, considérant que ceci correspond à des limites territoriales administratives qui ne reflètent pas la réalité des usages pour la population.

En dehors de ces considérations, les participants ont aussi étudié le plan, constatant ainsi que le parvis de la poudrette sera un lieu majeur pour les flux et les activités, ainsi qu'un espace de dimension métropolitaine. Ils remarquent aussi que c'est un lieu qui sera amené à se densifier progressivement. Les immeubles situés le long de la rue Léon Blum et de la rue de la Poudrette seront assez imposant et il peut-être judicieux de dimensionner l'espace public en fonction. Si le sujet n'a pas vraiment permis d'aboutir à un consensus, les participants sont donc d'accord pour que le parvis de la Poudrette se déploie plus largement autour du centre commercial. Compte-tenu des caractéristiques du site, c'est aussi un endroit intéressant pour imaginer un jeu d'éclairage plus « osé », tirant parti de la proximité du centre commercial. Le mobilier (assises, luminaires) pourrait aussi être plus imposant et adapté à la vocation métropolitaine du site. Selon les participants, le parvis de la poudrette doit surtout prendre en compte des besoins de confort urbain (circulations piétonnes, qualité des éclairages, facilité des déplacements TC, etc.). Par comparaison, les autres espaces publics du secteur Villeurbanne-La soie peuvent sembler plus complexes à traiter : le parvis de la poudrette questionne moins la diversité des usages et la notion d'intimité par exemple.

Enfin, les participants s'accordent sur le fait que la proximité du canal est un atout majeur qui est difficilement identifiable à l'heure actuelle et qui devra être valorisé. En priorité, il faut donc imaginer un parti-pris d'aménagement qui permette de développer une relation plus forte entre le parvis et les berges du canal. Cet aménagement devra, de manière symbolique et/ou physique, signifier la présence de l'eau : l'espace public doit pouvoir tirer-parti de cette proximité qui n'est pas du tout mise en évidence aujourd'hui. En guise d'illustration, les participants, rappelle l'ancienne proposition du groupe Altarea (l'aménageur et le gestionnaire du centre commercial Carré de Soie) abandonnée par la suite, qui visait à construire un ponton par-dessus l'hippodrome. Sans imaginer de telles propositions, les participants veulent, d'une manière ou d'une autre (référence aux berges par un aménagement paysager, résurgence de l'eau, etc.), faire en sorte que la proximité du canal soit plus explicite. Dans ce but, le prochain réaménagement des parcelles localisées à l'angle des rues Léon Blum et Victor Jara pourrait être rapidement mis à profit. Le parvis de la poudrette pourrait investir l'espace situé en proximité de l'hippodrome, ce qui permettrait dans un premier temps de raccourcir les distances et d'atténuer le caractère confidentiel des berges, puis dans un futur plus lointain d'agrandir l'espace public pour rejoindre le canal en profitant de quelques opportunités foncières. Cela permettrait d'intégrer dès aujourd'hui la question cruciale du phasage sachant que les participants souhaitent que cet enjeu soit considéré sur le long terme.



Hippodrome  
de Lyon La Soie

# CARNET DE VISITE

Secteur Villeurbanne La Soie // Secteur TASE

Centre Commercial  
La Soie

Groupe scolaire  
Pablo Neruda

Cirque

● Château d'eau

Centre d'échange multimodal  
La Soie

PERIMETRE TASE

Grande cité TASE

Jardins  
ouvriers

Usine TASE

Périmètre ZAC

Petites cités TASE

Equipements sportifs

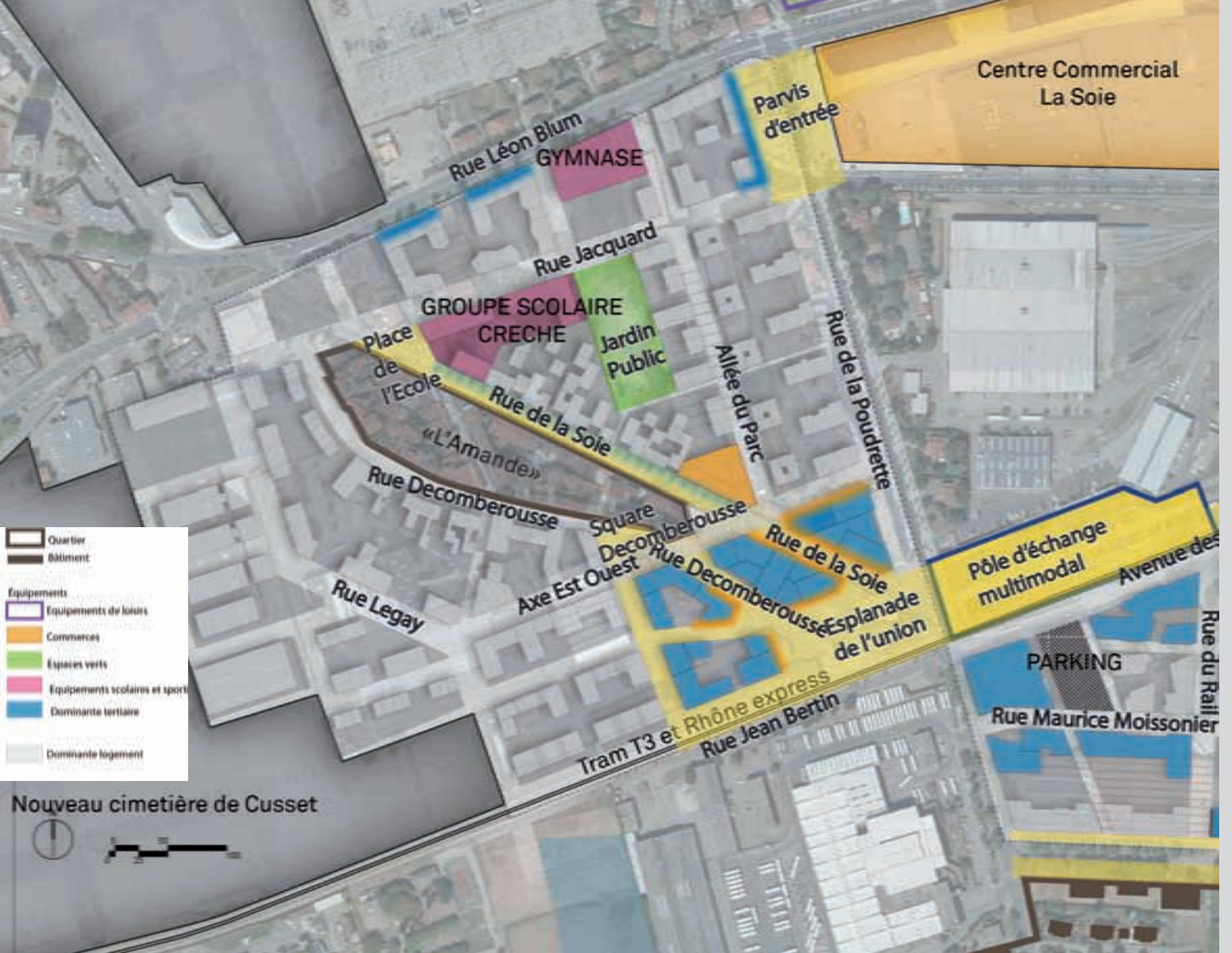
Groupe scolaire  
Amboise Croizat





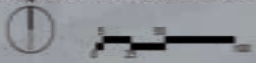


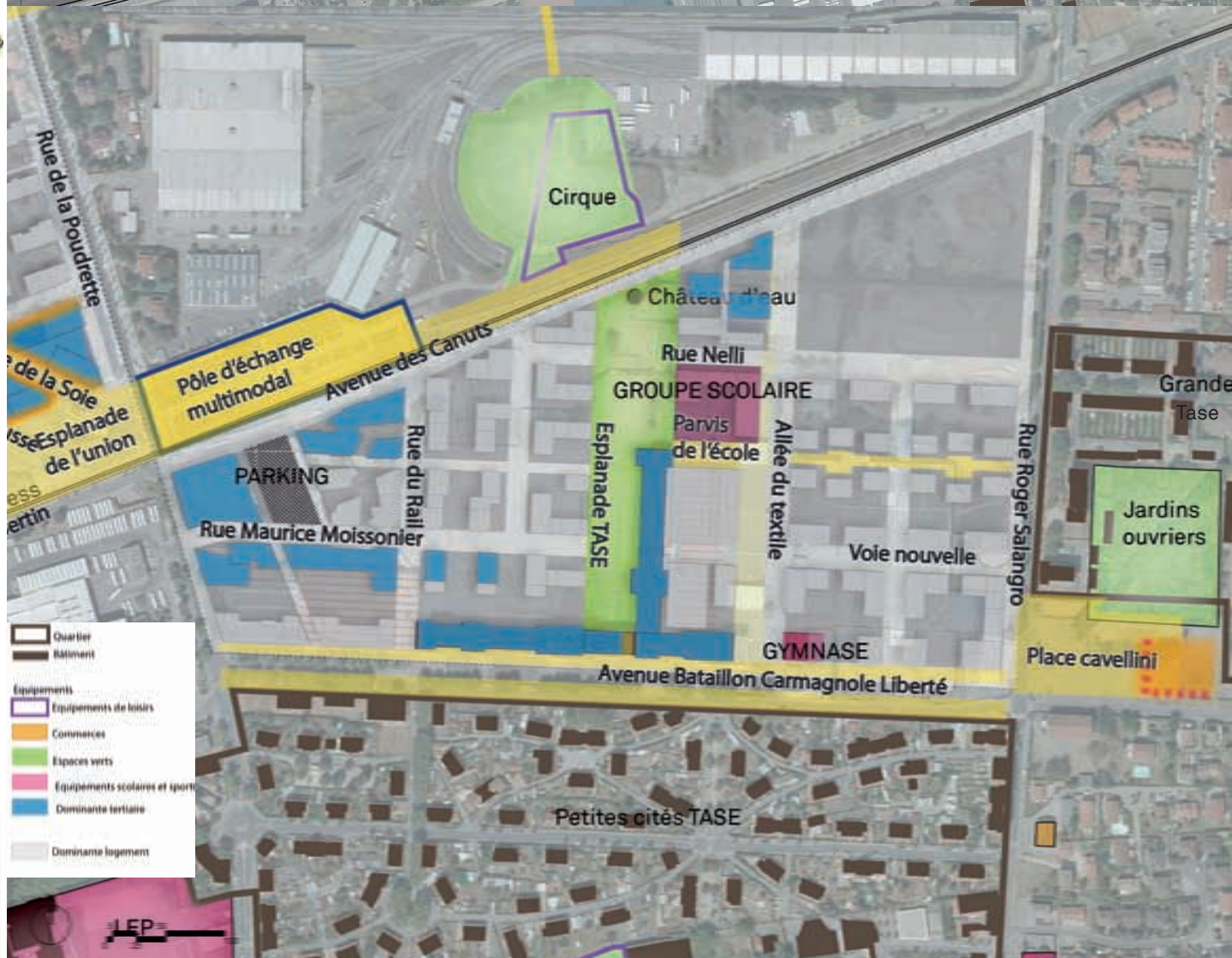


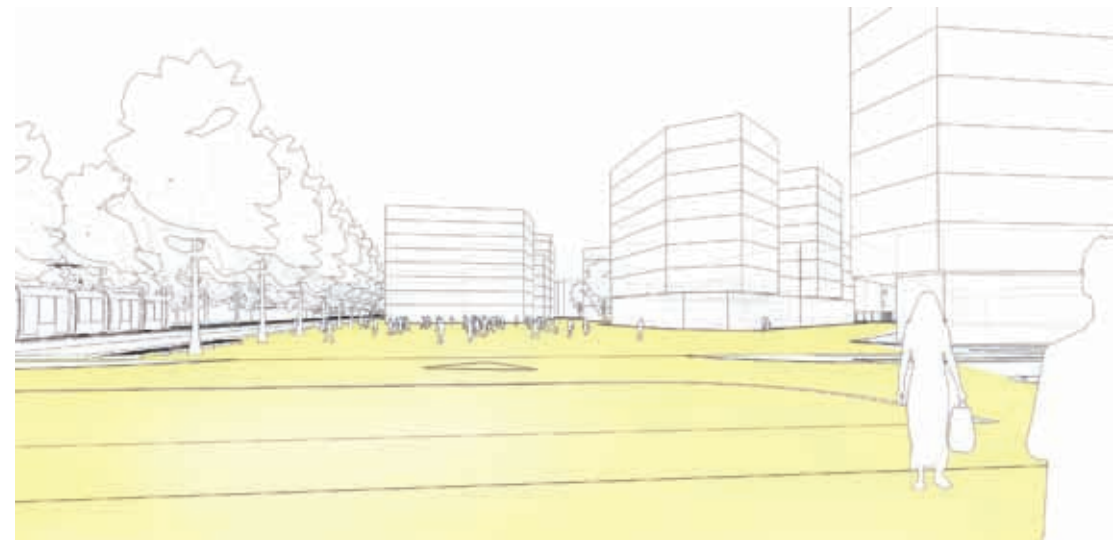


- |                       |                                |
|-----------------------|--------------------------------|
| [Black outline]       | Quartier                       |
| [Thick black outline] | Bâtiment                       |
| Equipements           |                                |
| [Purple outline]      | Equipements de loisirs         |
| [Orange outline]      | Commerces                      |
| [Green outline]       | Espaces verts                  |
| [Pink outline]        | Equipements scolaires et sport |
| [Blue outline]        | Dominante tertiaire            |
| [Grey outline]        | Dominante logement             |

Nouveau cimetière de Cusset

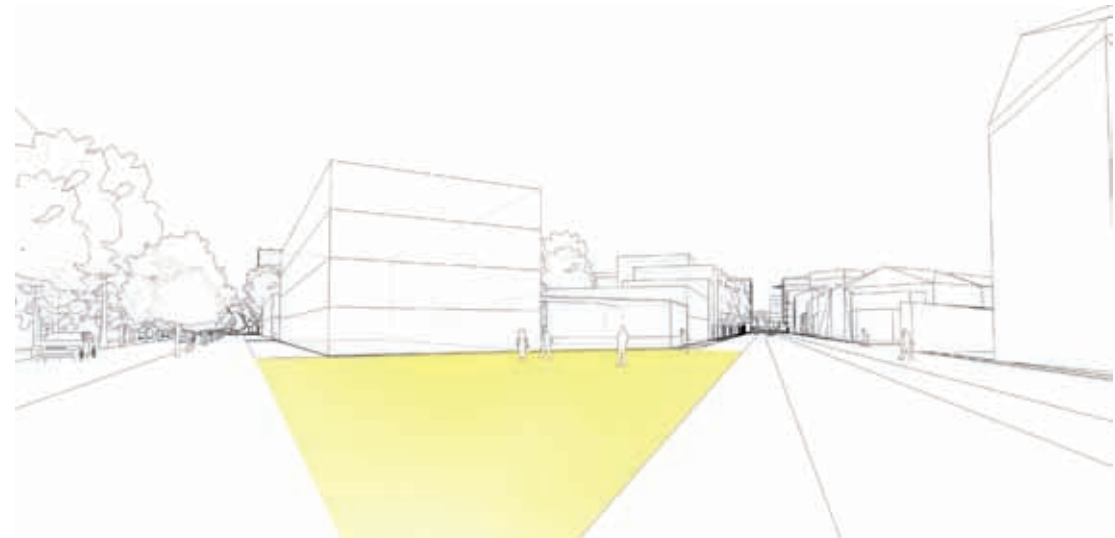
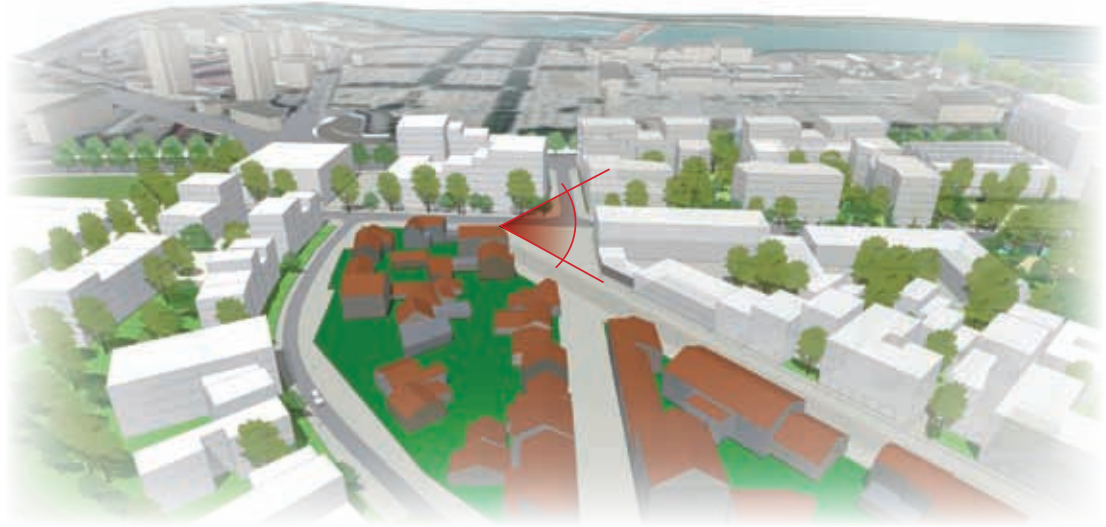




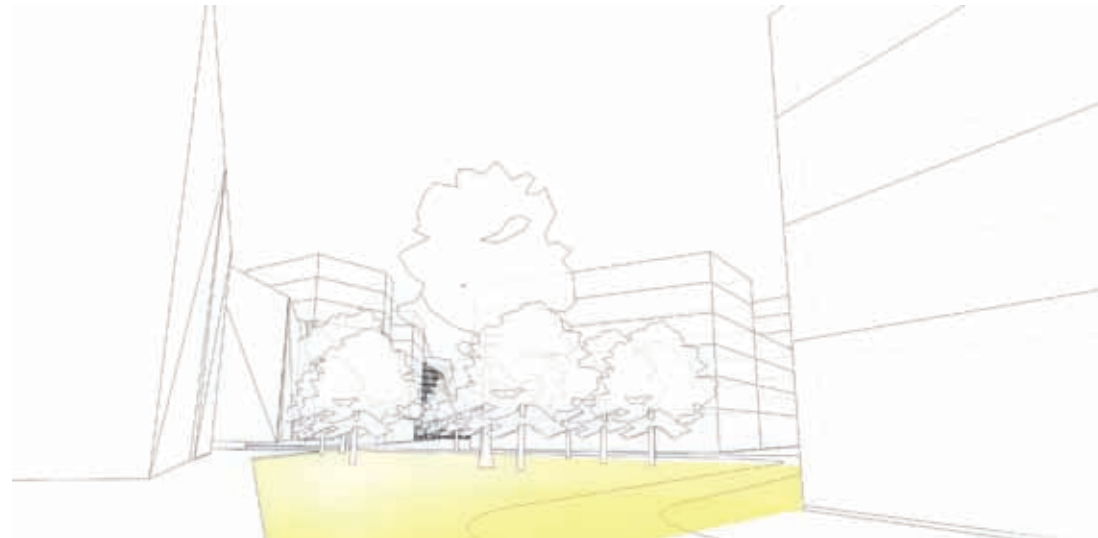


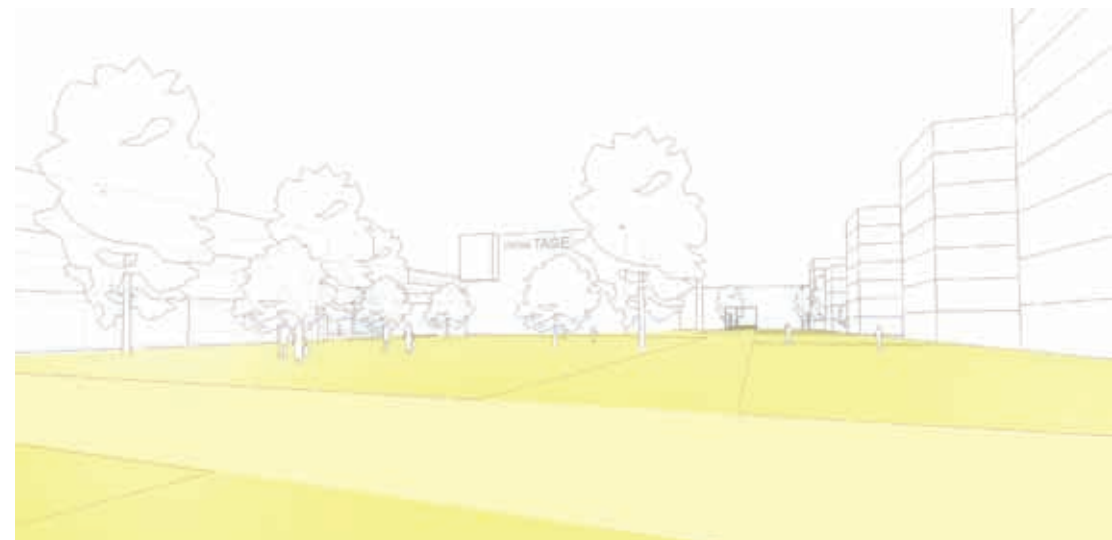




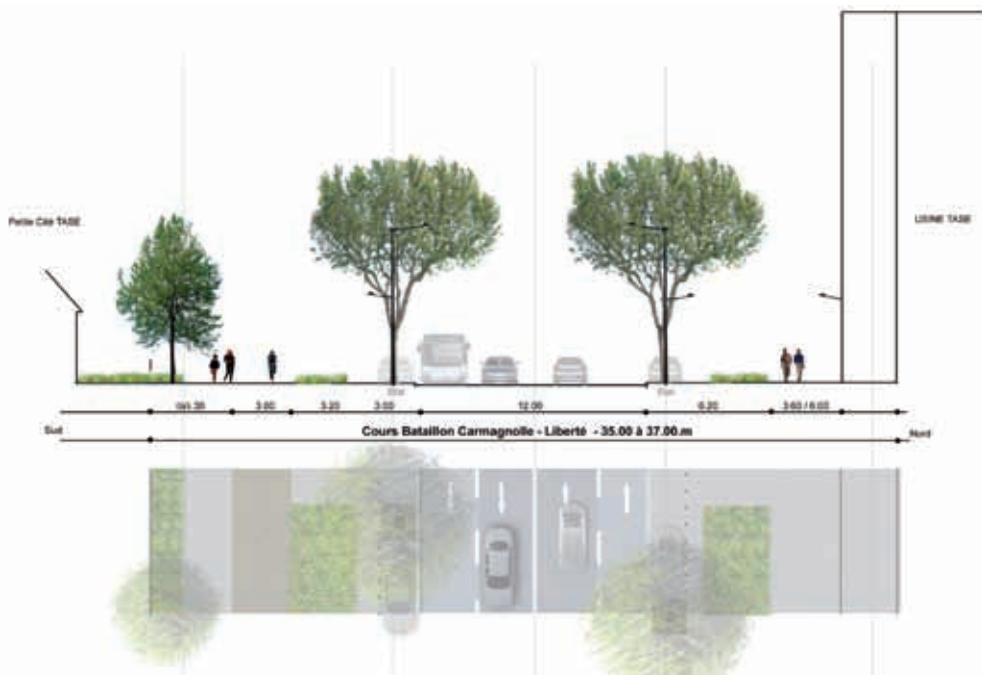


# 4. Square Decomberousse











Usne de Cusset

st sportif Lyvet Gagnaire



Ancien cimetière

**DUMETIER**

**hyll**

**SAFEGE**  
Agences Conseil

**TRIBU** **Algoé**  
consultants

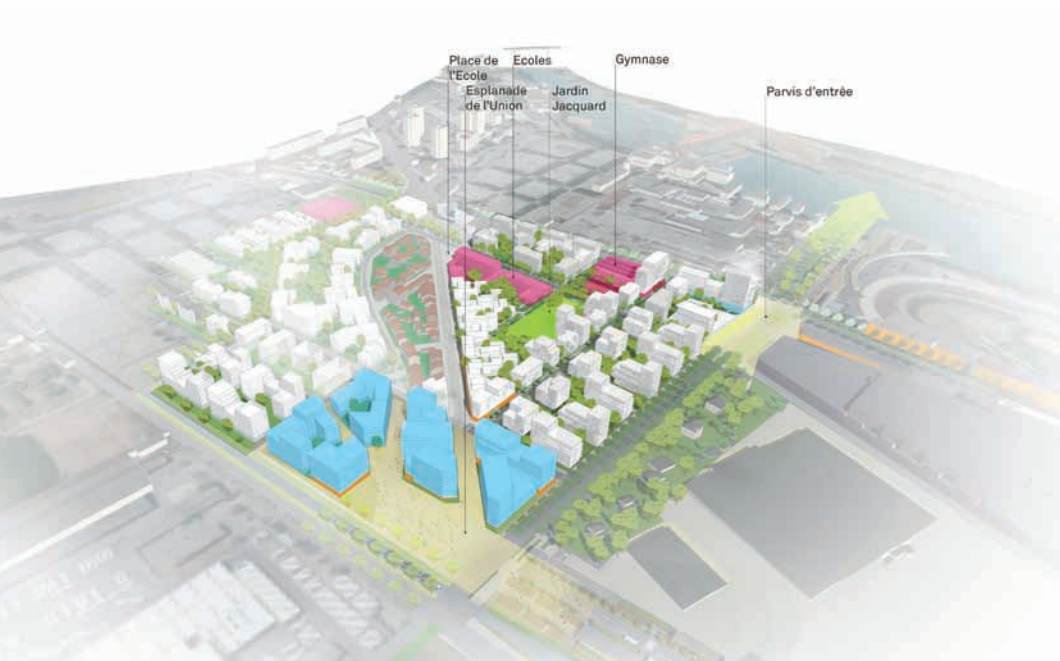




# ATELIER // DÉAMBULATION

17 Novembre 2012

Présentation des projets /// Secteur Villeurbanne La Soie // Secteur TASE



# POLARITES EXISTANTES



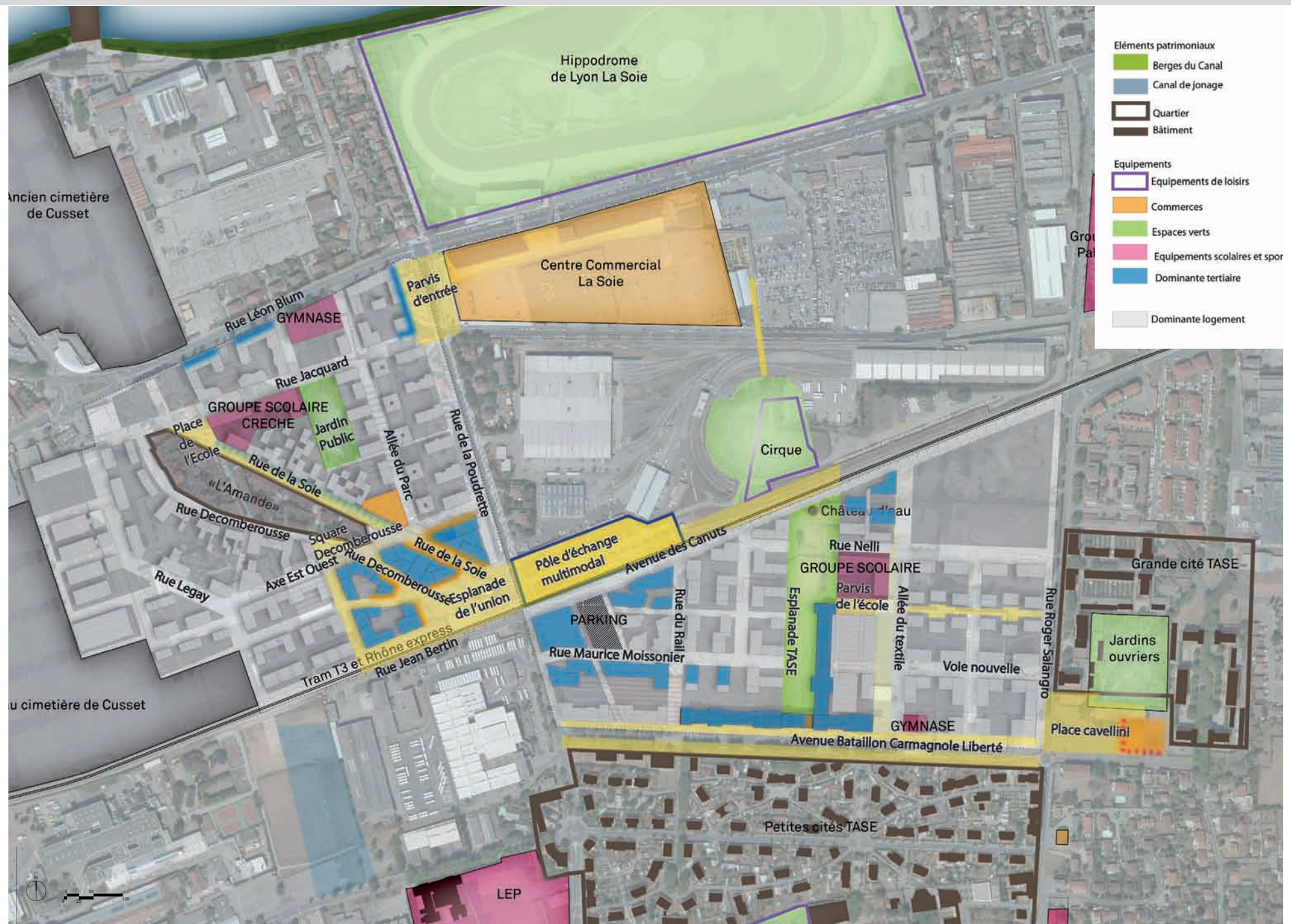
## Eléments patrimoniaux

- Berges du Canal
- Canal de jonage
- Quartier
- Bâtiment

## Equipements

- Equipements de loisirs
- Commerces
- Espaces verts
- Equipements scolaires et sportifs

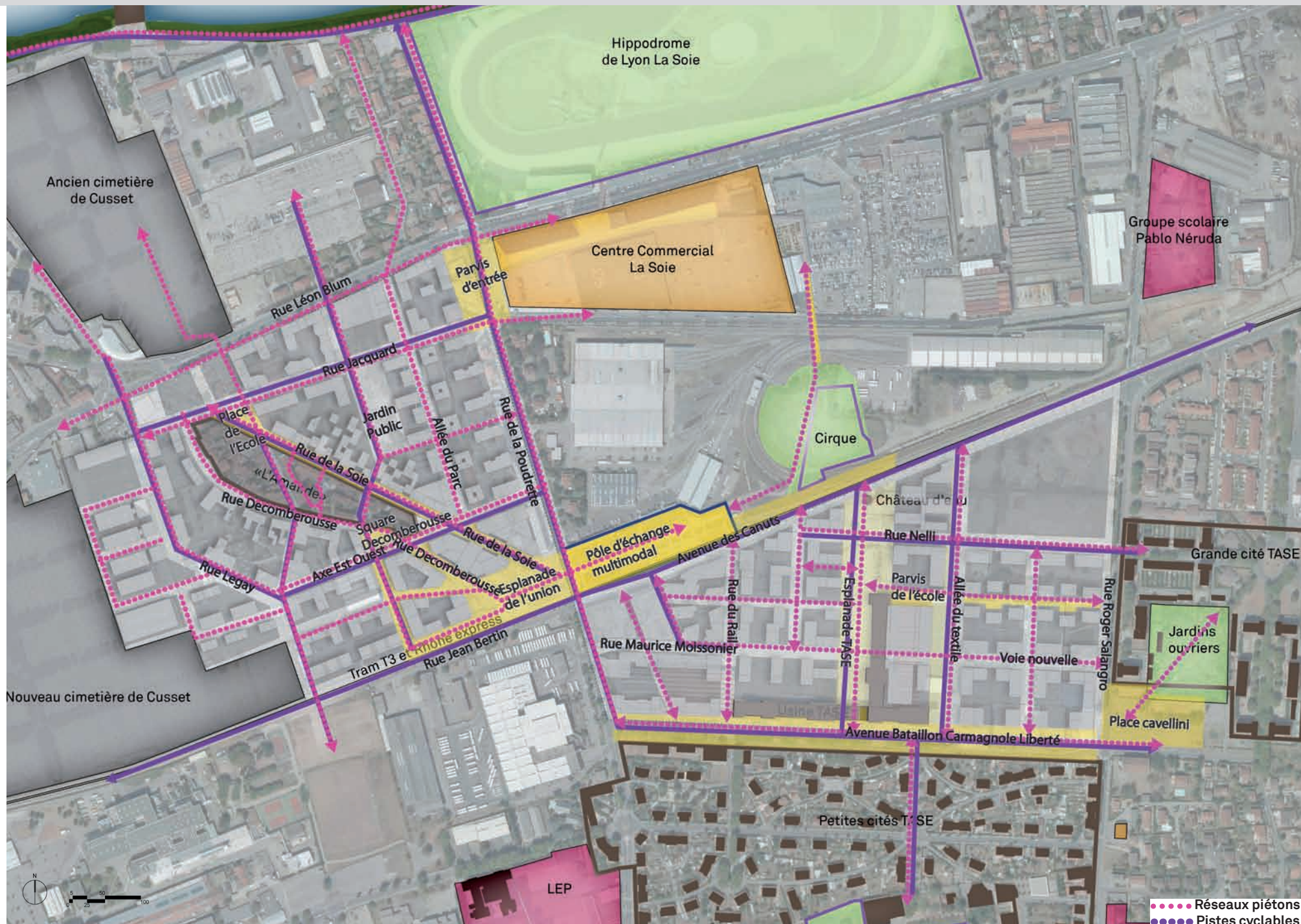
# LOCALISER DES POLARITES



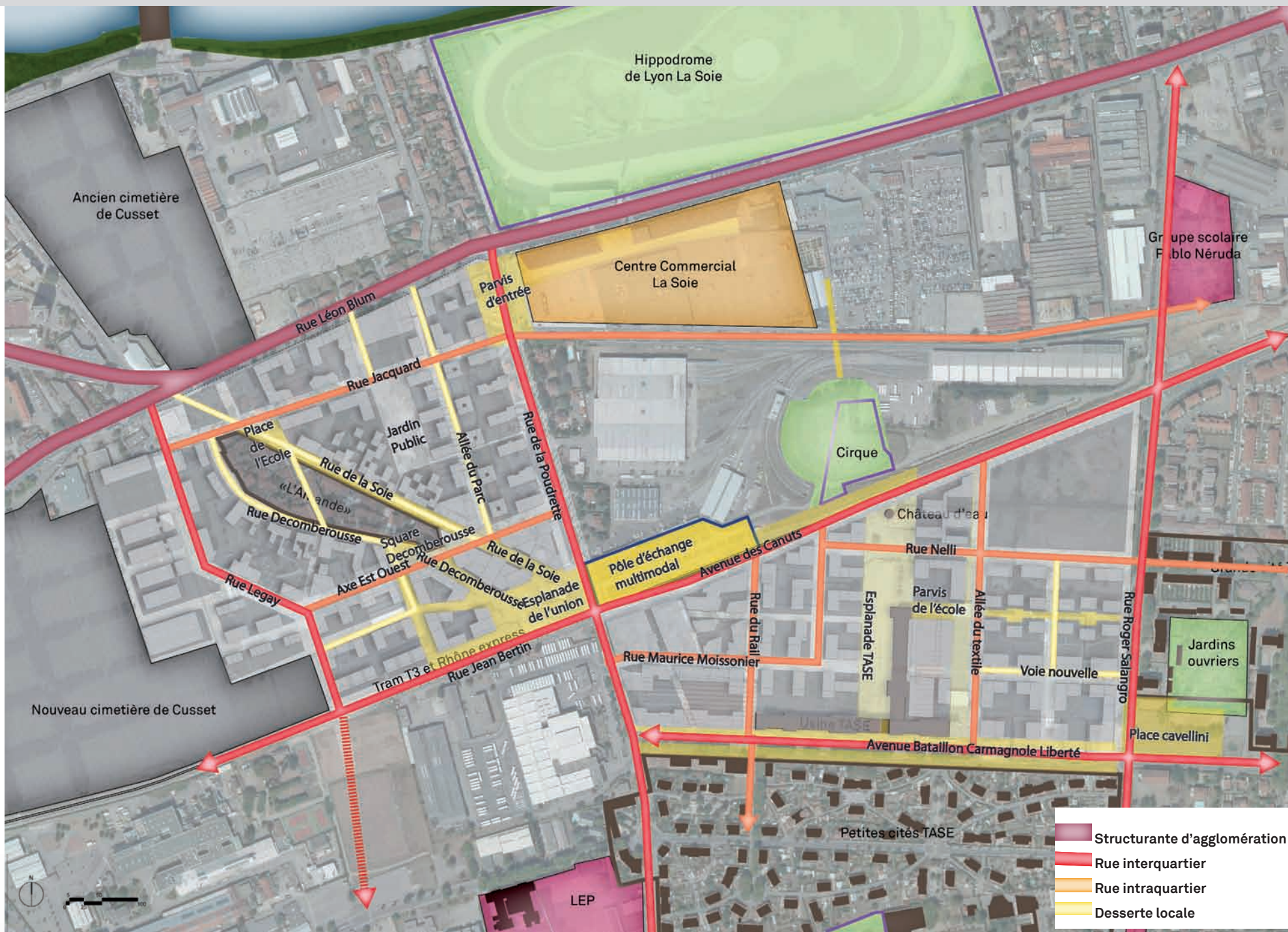
# STRUCTURER PAR LA TRAME VEGETALE



# FAVORISER LES ITINERAIRES COURTS ET LES CONTINUITES EN DIRECTION DES BERGES

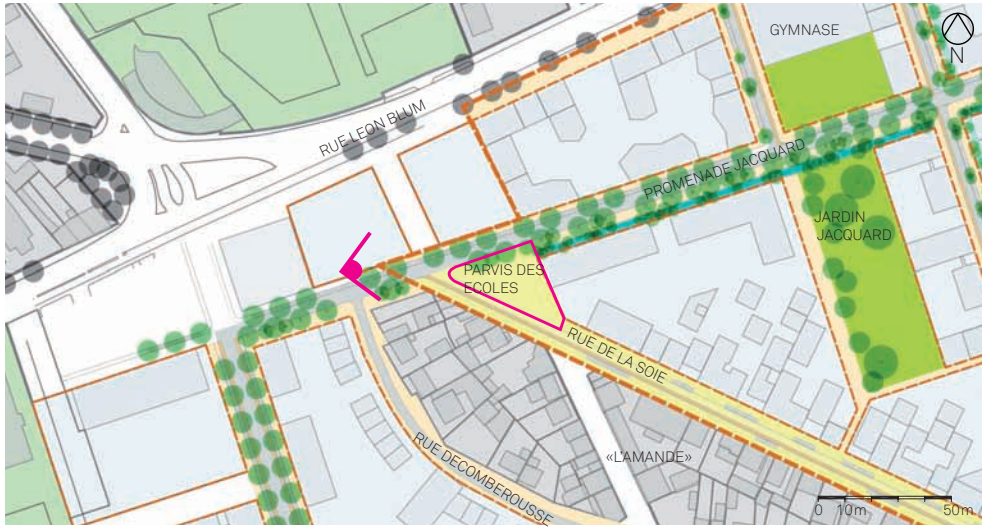


# HIERARCHISER LE RESEAU VIAIRE

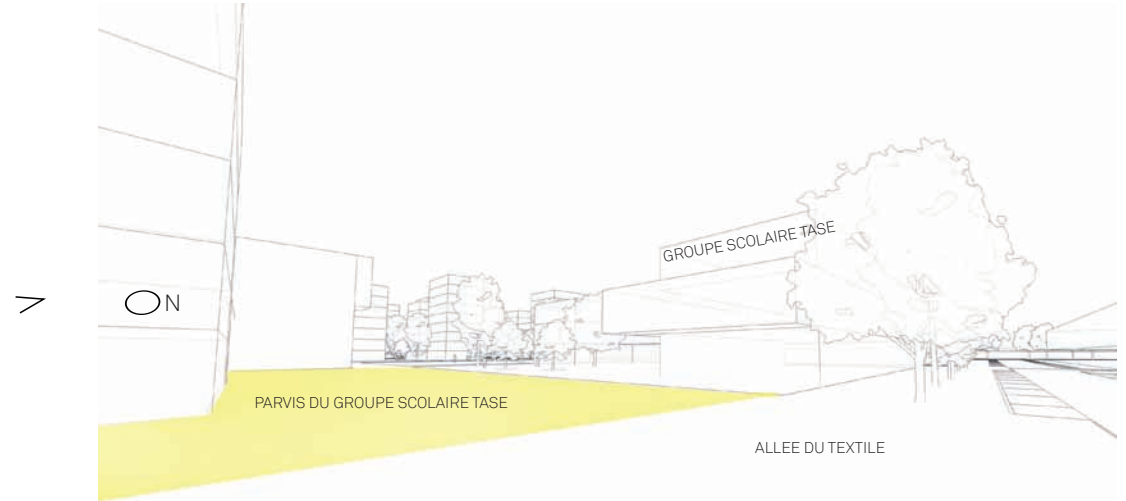


# LES ABORDS DES ECOLES

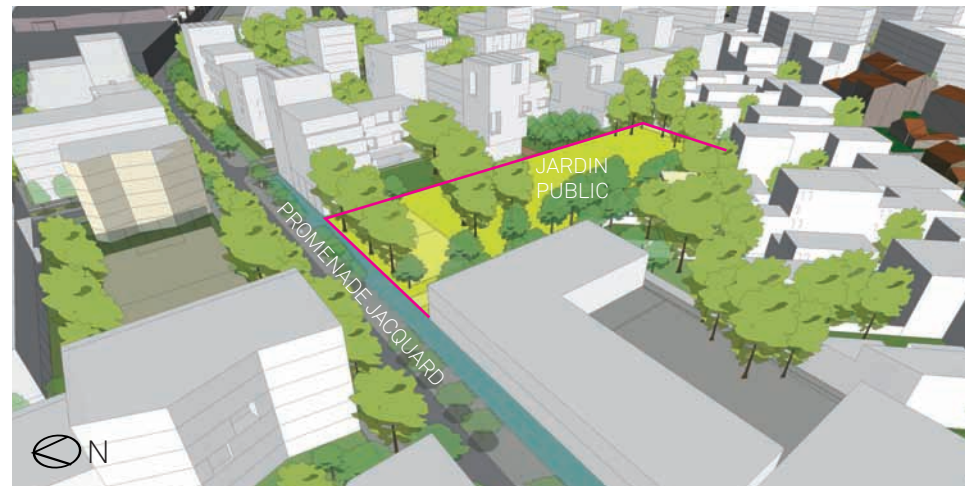
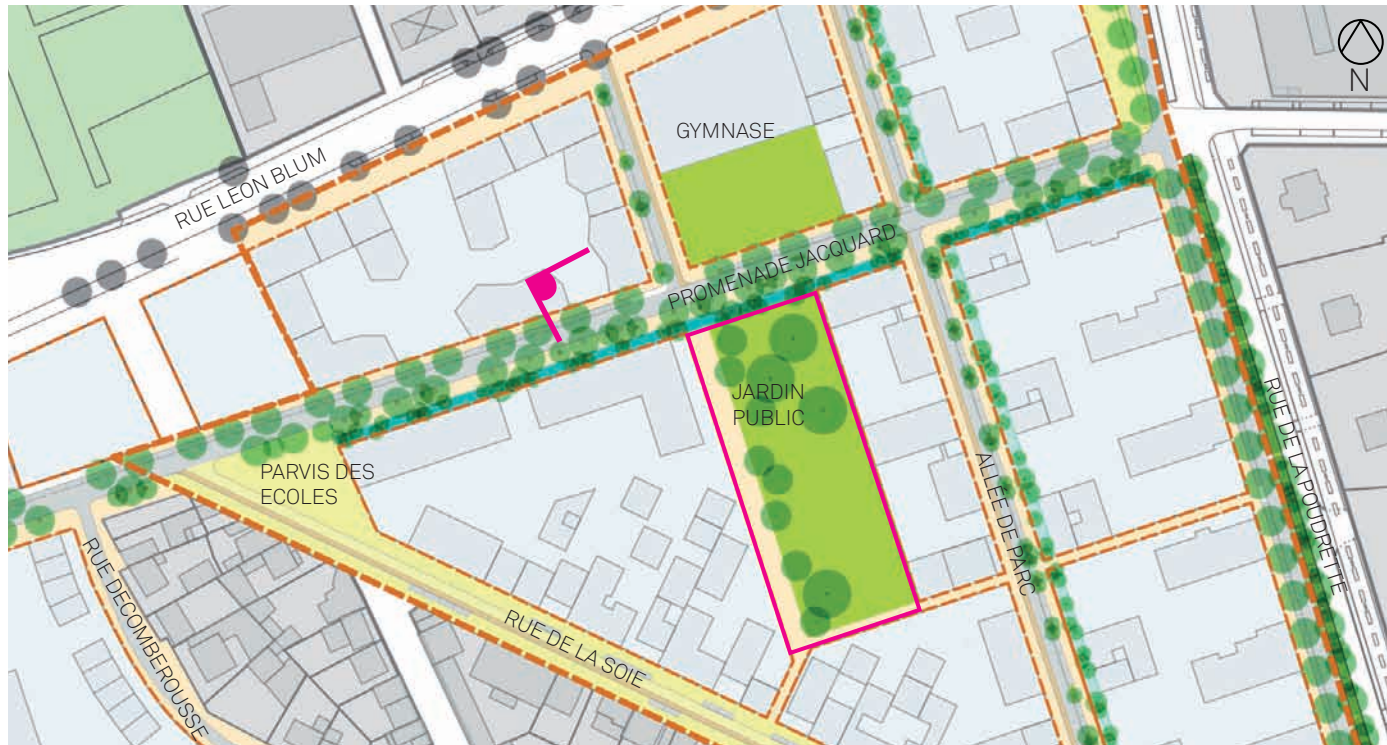
## PARVIS DES ECOLES VILLEURBANNE LA SOIE



## PARVIS DU GROUPE SCOLAIRE TASE

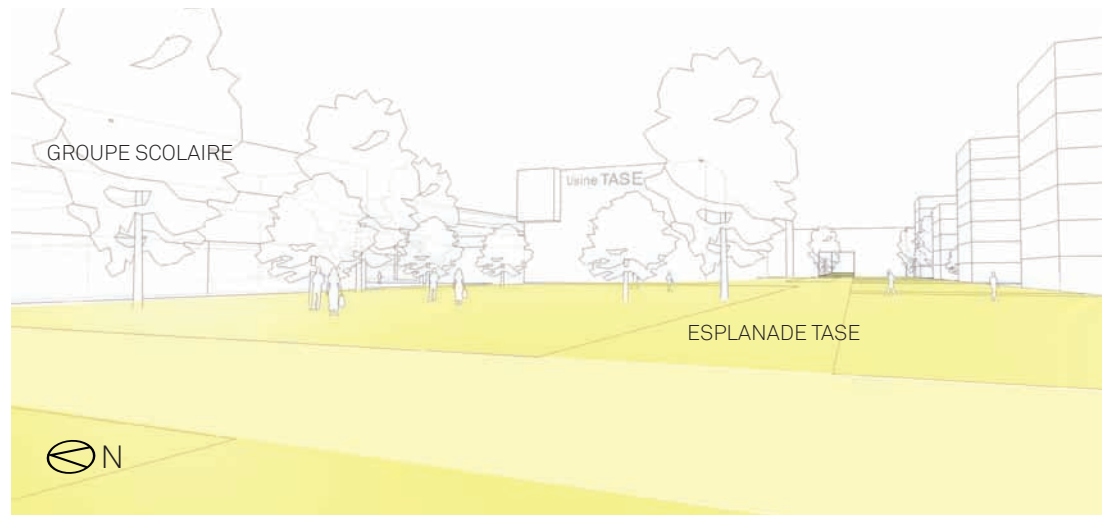


# SECTEUR VILLEURBANNE LA SOIE: Jardin public

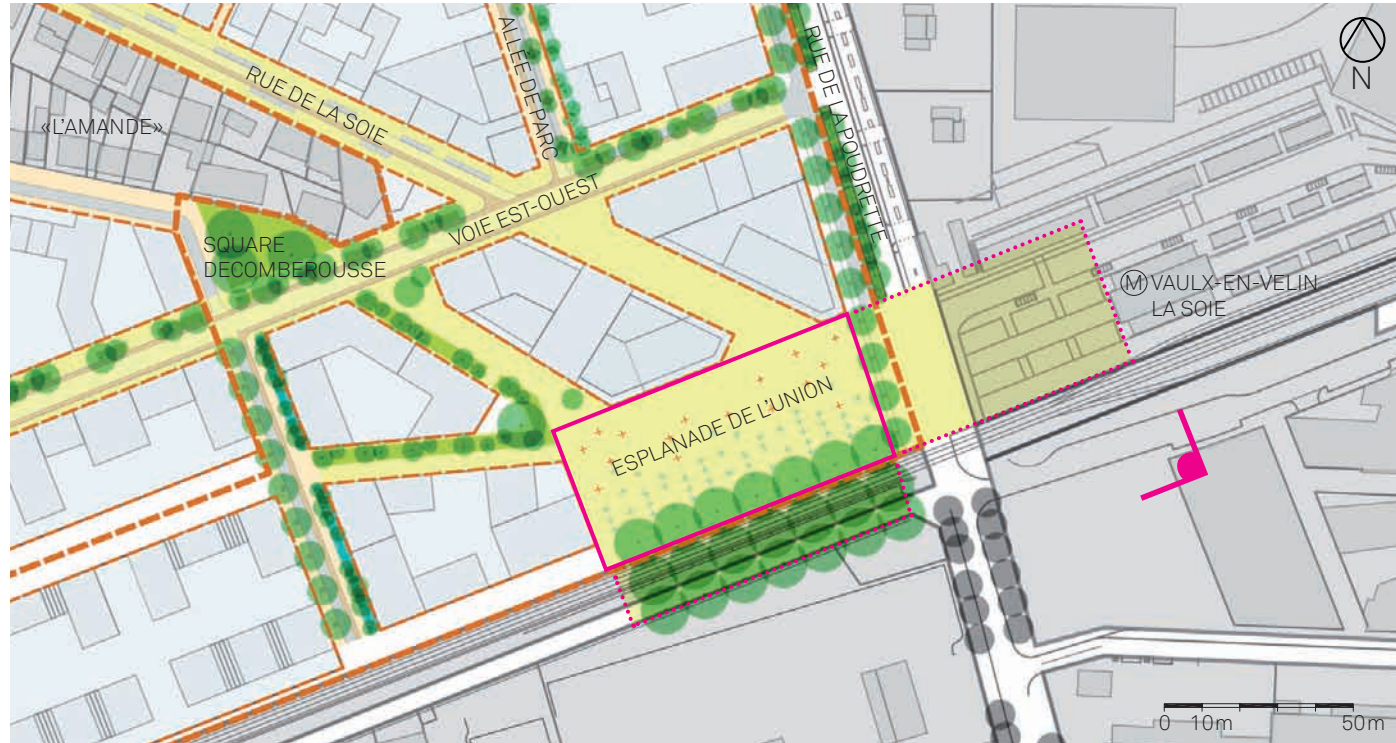




# SECTEUR TASE: Esplanade TASE

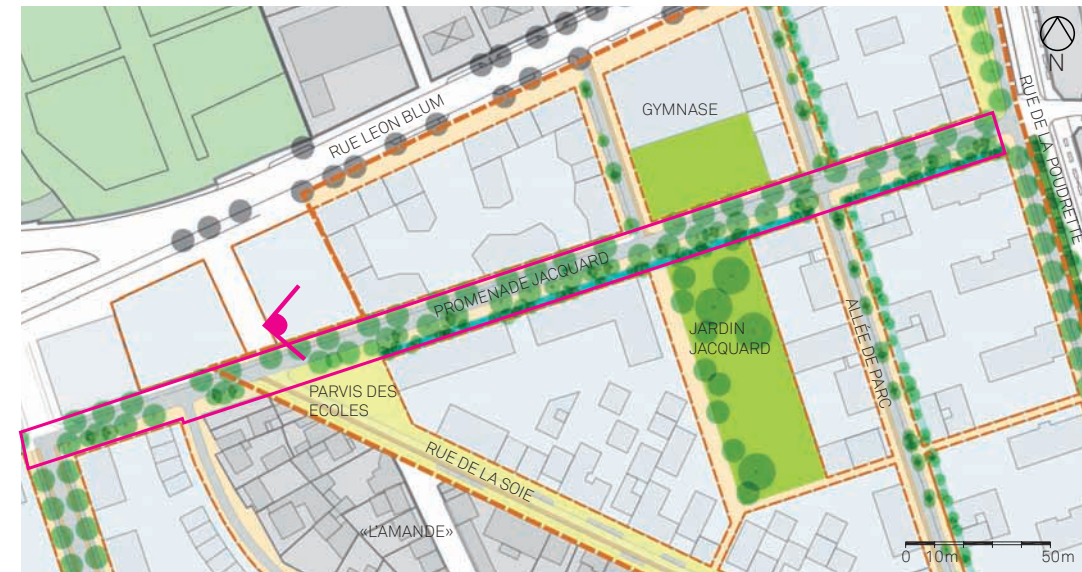


# SECTEUR VILLEURBANNE LA SOIE: Esplanade de l'Union

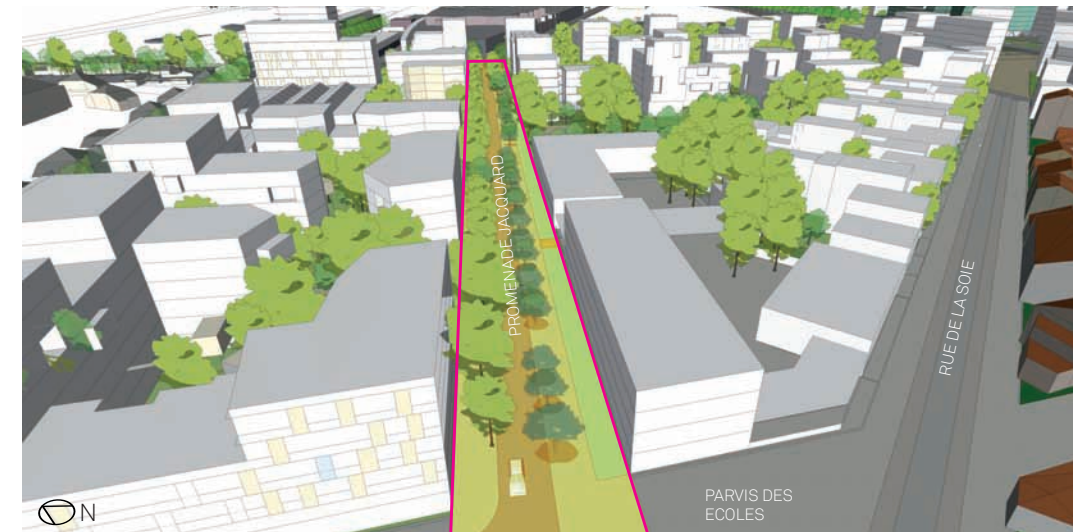


# SECTEUR VILLEURBANNE LA SOIE

## PROMENADE JACQUARD



## RUE DE LA SOIE

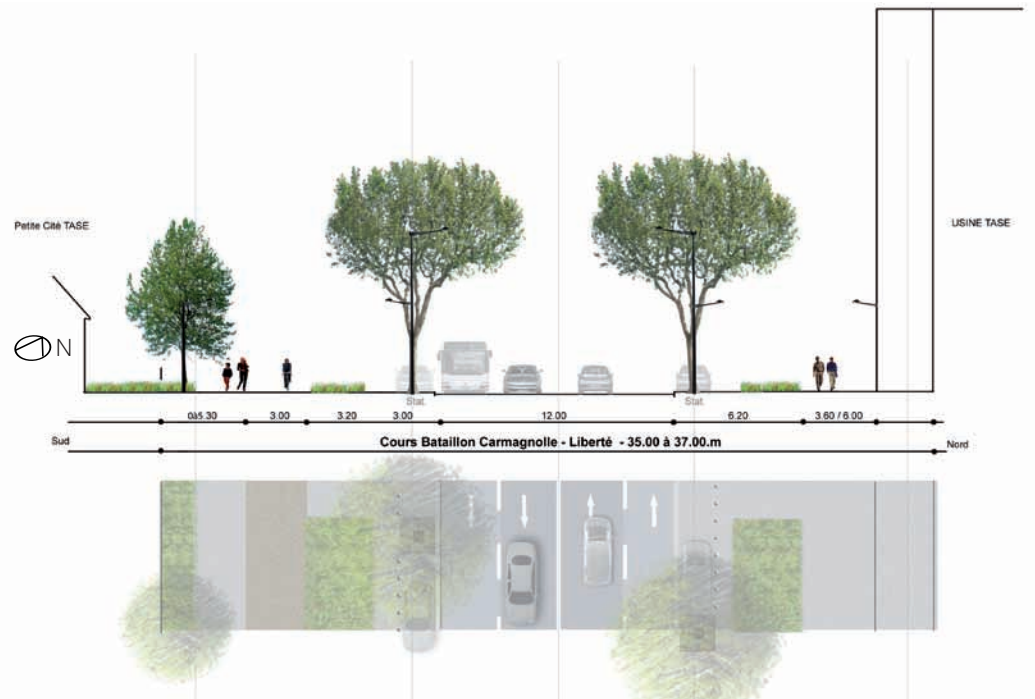
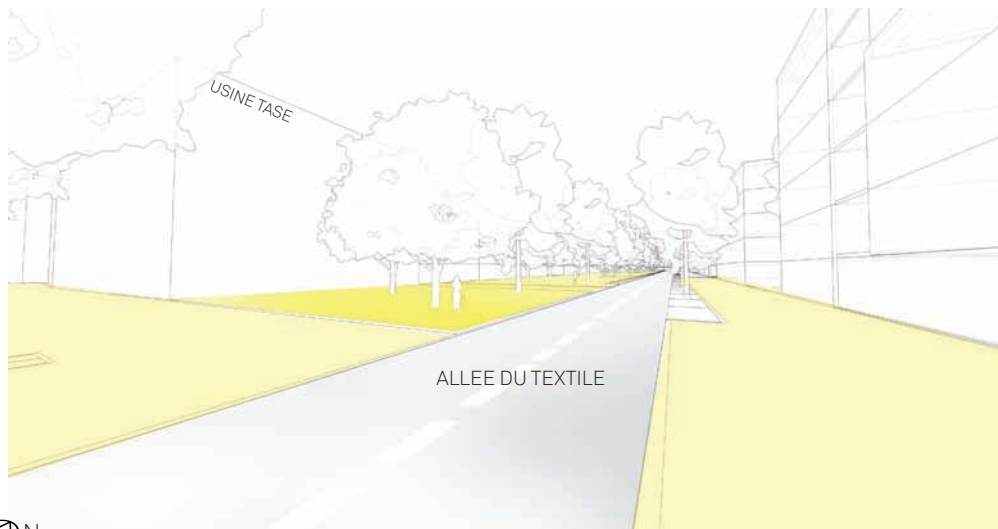


# SECTEUR TASE

## ALLEE DU TEXTILE



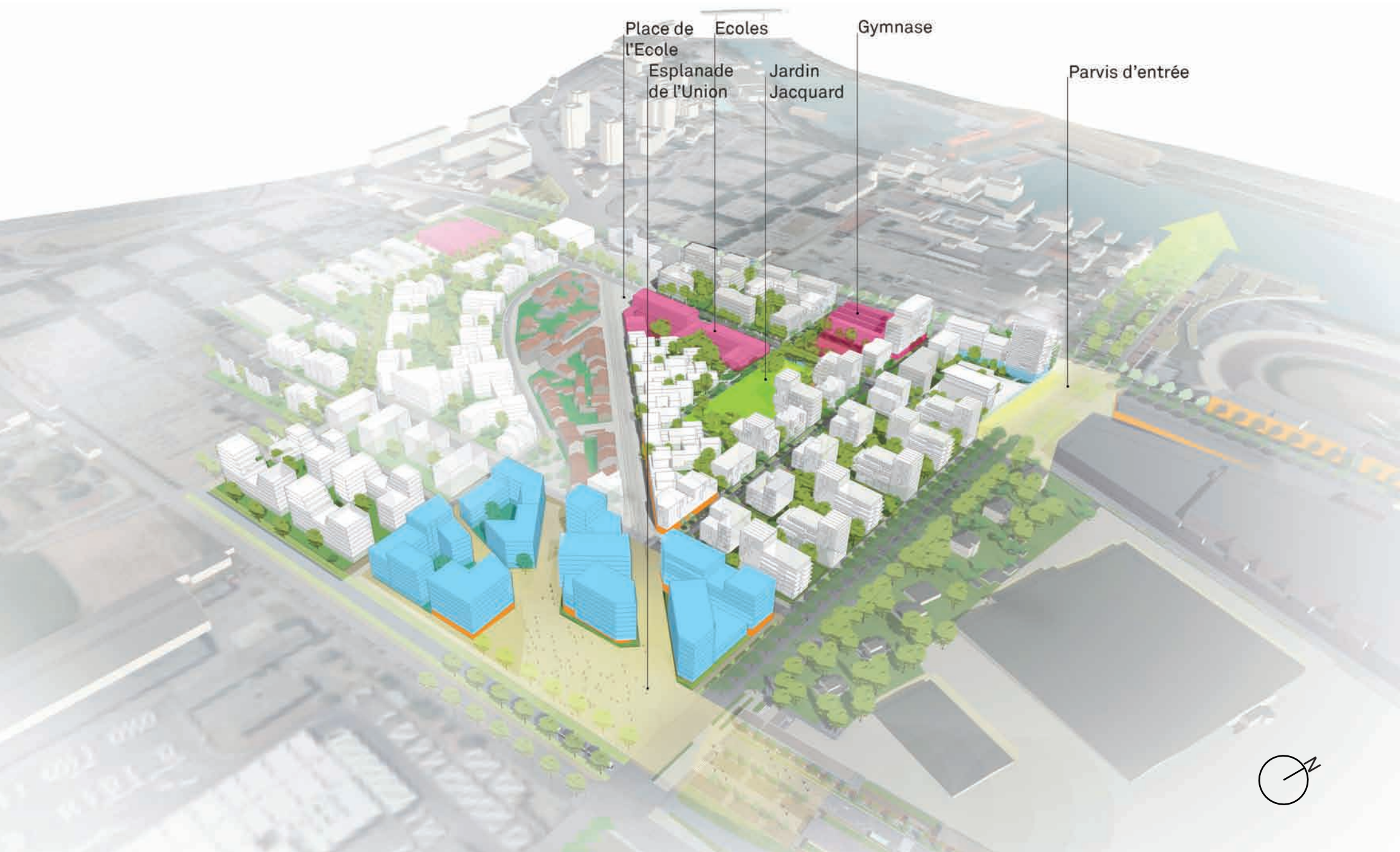
## AVENUE BATAILLON CARMAGNOLE LIBERTE



# SECTEUR VILLEURBANNE LA SOIE: Square Decomberousse



# SECTEUR VILLEURBANNE LA SOIE: Ambiance générale

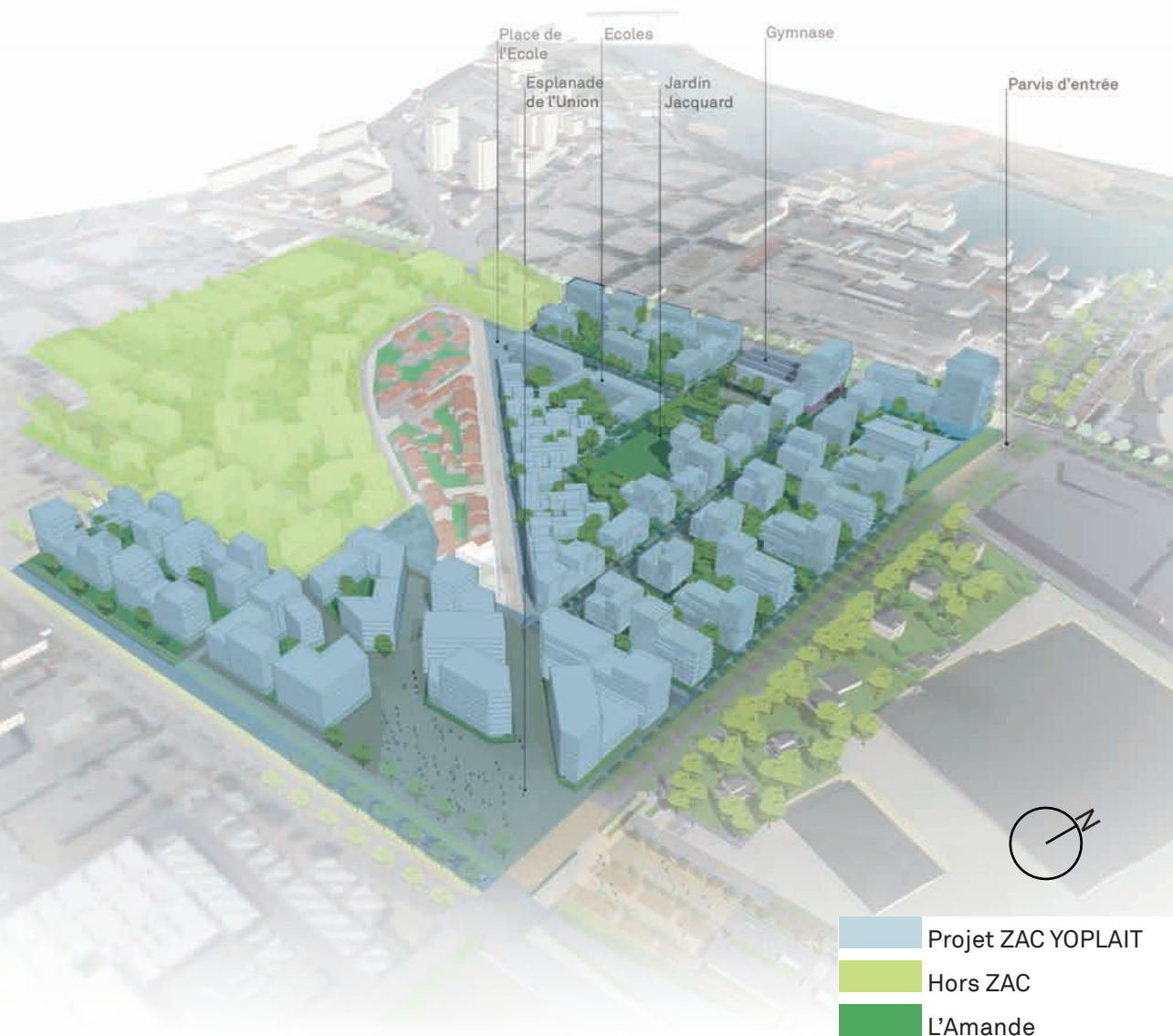


## 25 HA / environ 300 000m<sup>2</sup>

- Habitat: 50 à 60%, soit environ 2 500 logements (environ 5 500 habitants)
- Tertiaire: 35%, soit 110 000m<sup>2</sup> de SHON (environ 5 500 salariés)
- Commerces, services et équipements publics de proximité
- Activités artisanales et industrielles

### TROIS SECTEURS , TROIS TEMPORALITES

- Une première opération dans le cadre d'une ZAC:  
Création de la ZAC: 2013  
Premiers chantiers: 2015
- Des études spécifiques pour accompagner et valoriser l'amande
- Un secteur ouest objet d'une future opération



# SECTEUR TASE: Ambiance générale





17 HA / environ 210 000m<sup>2</sup>

- Habitat: 60%, soit environ 1 800 logements (environ 4 000 habitants)
- Tertiaire: 40%, soit 80 000m<sup>2</sup> de SHON (environ 5 500 salariés)
- Commerces, services et équipements publics de proximité
- Activités artisanales et industrielles

## DEUX TEMPORALITES

- Une première opération lancée en 2006
- ZAC TASE en cours d'élaboration  
Création de la ZAC: 2013  
Premiers chantiers: 2016

